



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent de la condition féminine

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 007

Le mardi 1^{er} mars 2022

Présidente : Mme Karen Vecchio



Comité permanent de la condition féminine

Le mardi 1er mars 2022

• (1530)

[Traduction]

La présidente (Mme Karen Vecchio (Elgin—Middlesex—London, PCC)): La séance est ouverte.

Bonjour à tous et bienvenue à la septième réunion du Comité permanent de la condition féminine. Je suis ravie de vous voir tous ici. Certains membres participent aujourd'hui avec l'application Zoom et d'autres sont présents dans la salle.

Je rappelle à tous que, conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et à la motion adoptée le mardi 1 février, le Comité reprend aujourd'hui son étude sur la violence entre partenaires intimes et sur la violence domestique au Canada.

Dans le contexte pandémique et à la lumière des recommandations des autorités de la santé publique et de la consigne du Bureau de régie interne du 19 octobre 2021, il est recommandé que tous ceux qui participent à la réunion en personne suivent les règles que j'énoncerai pour veiller à la santé et à la sécurité de tout un chacun. Quiconque présente des symptômes devrait participer à la réunion par Zoom et non pas en personne. Tous doivent maintenir une distance physique de deux mètres avec les autres, qu'ils soient assis ou debout. Tous doivent porter un masque non médical lorsqu'ils se déplacent dans la salle. Il est fortement recommandé que les membres du Comité portent leur masque en tout temps, même lorsqu'ils sont assis. Les masques non médicaux sont plus pratiques pour la compréhension que les masques en tissu, et vous en trouverez à votre disposition dans la salle. Toutes les personnes présentes dans la salle doivent maintenir une bonne hygiène des mains en utilisant le gel antiseptique pour les mains à l'entrée de la salle. Les salles de comité sont nettoyées avant et après chaque réunion. Dans cet esprit, chacun est invité à nettoyer les surfaces telles que les bureaux, les chaises et les micros avec les lingettes désinfectantes fournies lorsqu'ils prennent place autour de la table ou lorsqu'ils quittent les lieux.

J'aimerais énoncer quelques règles à suivre pour ceux qui participent à la séance virtuellement. Vous pouvez vous exprimer dans la langue officielle de votre choix. Les services d'interprétation sont offerts pour cette réunion. Au bas de votre écran, vous pouvez choisir l'option parquet, anglais ou français. Si vous n'entendez pas l'interprétation, veuillez m'en aviser immédiatement et nous veillerons à ce que le problème soit réglé avant de poursuivre les délibérations du Comité.

Veuillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Si vous participez à la réunion virtuellement, veuillez cliquer sur l'icône du micro pour l'activer. Pour ce qui est des participants dans la salle, sachez que votre micro sera contrôlé comme d'habitude par l'agent des délibérations et de la vérification. Tout fonctionne parfaitement aujourd'hui. C'est parfait. Je vous rappelle que toutes les

interventions doivent se faire par l'entremise de la présidence. Veuillez parler lentement et clairement lorsque vous vous exprimez. Lorsque vous ne parlez pas, votre micro devrait être en sourdine.

Avant d'accueillir nos témoins, j'aimerais vous donner un avertissement. Nous allons discuter d'expériences de violence et d'agressions. Cela pourrait s'avérer difficile pour ceux à l'écoute qui auraient vécu des expériences semblables. Si vous vous sentez bouleversé ou si vous avez besoin d'aide, veuillez en informer la greffière.

Je vous informe aussi que j'ai fabriqué ce magnifique petit carton qui sera votre préavis d'une minute. Je voudrais dire à nos témoins qu'ils auront cinq minutes pour faire leurs déclarations préliminaires et que lorsque quatre minutes seront écoulées, ce carton leur indiquera qu'ils ont une minute pour conclure. Ce rappel s'appliquera également à tous les intervenants et à tous les députés.

Commençons donc sans plus tarder notre réunion. J'aimerais souhaiter la bienvenue à notre premier groupe de témoins. Nous accueillons deux représentants de l'Ontario Federation of Indigenous Friendship Centres: Mme Gertie Mai Muise, directrice générale, et M. Sean Longboat, directeur des programmes. Nous accueillons également Mme Gerri Sharpe, présidente par intérim de Pauktuutit Inuit Women of Canada.

Nous entendrons d'abord les déclarations préliminaires de cinq minutes de nos témoins et j'invite les représentants de l'Ontario Federation of Indigenous Friendship Centres à prendre la parole.

Mme Gertie Mai Muise (directrice générale, Ontario Federation of Indigenous Friendship Centres): Merci.

Je m'appelle Gertie Mai Muise. Je suis Micmaque de St. George's, à Terre-Neuve, et je suis directrice générale de l'Ontario Federation of Indigenous Friendship Centres.

Je suis accompagnée aujourd'hui de mon respecté collègue Sean Longboat, un Cayuga de Hamilton, le directeur des programmes de notre organisation. M. Longboat est un « Kind Man », un terme qui désigne un ardent défenseur de la protection des femmes, des enfants et des familles autochtones. Je lui ai demandé de se joindre à moi aujourd'hui pour vous parler de pratiques exemplaires utilisées par les centres d'amitié pour mettre fin à la violence.

Nous sommes très honorés de rencontrer le Comité cet après-midi. Je vous remercie de votre invitation. Notre exposé présentera quelques points saillants du mémoire plus approfondi que nous avons présenté au Comité.

Notre organisation soutient 29 centres d'amitié en Ontario depuis cinq décennies, ainsi que d'autres sites de prestation de services. Nous avons toujours veillé à ce que la culture et la communauté soient au cœur de tous nos programmes et services.

Mettre fin à la violence a toujours été un pilier de notre travail qui reconnaît le taux disproportionné de violence faite aux femmes et aux filles autochtones ainsi qu'aux membres de la communauté LGBTQIA bispirituelle. Nous n'oublions jamais non plus les conséquences qu'ont la violence et les traumatismes sur les hommes et les garçons autochtones dans nos communautés. Nos efforts ont contribué à la mise en place de cadres et d'initiatives qui ont influencé le contenu du rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées et, en particulier, le Plan d'action pour les Autochtones en milieu urbain.

En m'appuyant sur les données probantes fournies par l'enquête nationale et plusieurs rapports et travaux de recherche antérieurs, j'aimerais vous communiquer de l'information sur deux aspects clés afin d'éclairer votre étude. Le premier porte sur trois initiatives dirigées par des Autochtones et mises en œuvre par les centres d'amitié de l'Ontario pour lutter contre la violence entre partenaires intimes et la violence domestique. J'aimerais ensuite recommander de nouvelles approches que le gouvernement fédéral pourrait adopter afin d'apporter de réels changements et d'avoir un impact positif au sein de la génération actuelle.

Je vais donc commencer par aborder les trois grandes initiatives. La première initiative est la Stratégie de ressourcement pour le mieux-être des Autochtones adoptée par la province en 1994 afin de contrer l'augmentation de la violence entre partenaires intimes et la violence domestique dans les collectivités autochtones. Cette stratégie permet d'offrir des programmes et des services régis par des Autochtones afin de rétablir le parcours de guérison selon une approche holistique axée sur l'obtention des meilleurs résultats au niveau communautaire. Depuis 2019, les centres d'amitié ont accompagné plus de 12 000 clients, ce qui reflète le besoin continu de programmes conçus pour guérir et prévenir la violence.

La deuxième initiative est le programme Kizhaay Anishinaabe Niin mis en œuvre par notre fédération. Il s'agit d'une sage pratique qui encourage les hommes et les jeunes autochtones à participer à la lutte contre la violence en se réappropriant leurs rôles et responsabilités traditionnels à titre de protecteurs de leurs communautés. Ce programme offre des soins globaux aux hommes et aux jeunes autochtones qui s'identifient comme tels et qui veulent s'engager sur la voie de la guérison ou devenir des défenseurs de leur communauté afin de mettre fin à la violence sous toutes ses formes.

Enfin, la fédération offre un programme de justice communautaire autochtone. Adaptée à la culture, cette solution de rechange au système de justice traditionnel favorise la prévention de la violence en misant sur la déjudiciarisation. Dans le cadre de ce programme basé sur les principes juridiques autochtones, les membres de la communauté, les victimes, les survivants de violence entre partenaires intimes et les aînés participent à l'élaboration de plans qui visent la guérison, le rétablissement d'un équilibre et l'atténuation de tout autre préjudice. Le programme permet à la personne de demeurer ancrée dans la communauté, stable et centrée sur la guérison à long terme, ce qui réduit ensuite le risque de récidive.

L'Ontario a récemment désigné le programme de justice communautaire autochtone comme le programme de lutte contre la violence entre partenaires intimes pour les Autochtones. Cet important jalon confirme qu'il est possible de lutter contre les comportements délinquants grâce à des approches juridiques adaptées à la culture qui réduisent la présence des Autochtones dans le système de justice.

J'aimerais maintenant recommander de nouvelles approches que le gouvernement fédéral pourrait adopter. Premièrement, il faut établir avec les peuples, les communautés et les organisations autochtones une nouvelle relation qui reflète vraiment la réalité de la vie dans nos communautés. L'absence d'une stratégie fédérale soutenant directement les communautés autochtones urbaines nuit à l'amélioration des résultats pour tous les déterminants sociaux de la sécurité et de la santé.

Deuxièmement, il faut établir un programme national pour faire en sorte que les intervenants de l'aide aux victimes soient intégrés aux réseaux de fournisseurs de services communautaires autochtones en milieu urbain et qu'ils travaillent dans des organisations telles que les centres d'amitié.

Troisièmement, le Canada doit mettre en œuvre un programme national sur le revenu de base garanti afin de s'attaquer aux réalités socioéconomiques profondément enracinées qui restent des obstacles à la sécurité, à la santé, au bien-être et aux relations communautaires.

● (1535)

Enfin, il faut accroître la capacité d'innovation, de conception et d'évaluation des programmes pour les Autochtones vivant en milieu urbain afin de soutenir la recherche créative de nouvelles pratiques sages visant à mettre fin à la violence et à réduire les conflits grâce à des stratégies de prévention fondées sur la culture et éclairées par les personnes les plus touchées.

Voilà qui termine notre exposé. Je vous remercie de votre attention.

Nous répondrons avec plaisir à toutes vos questions.

Wela'lin.

La présidente: Merci.

Nous allons maintenant donner la parole à la représentante de Pauktuutit Inuit Women of Canada. Merci beaucoup.

Madame Sharpe, vous avez cinq minutes.

● (1540)

Mme Gerri Sharpe (présidente par intérim, Pauktuutit Inuit Women of Canada): *Ubalaguk* et bonjour, madame la présidente ou madame *isivauta*, et distingués membres du Comité.

C'est un honneur et un plaisir de comparaître devant vous aujourd'hui.

Depuis 1984, Pauktuutit Inuit Women of Canada est la voix nationale des femmes inuites de notre pays. Par le biais d'initiatives de sensibilisation, d'élaboration de politiques et de projets communautaires, Pauktuutit fait connaître les besoins uniques des femmes inuites dans de nombreux domaines, notamment la prévention de la violence et de la maltraitance, la justice et les services de police, la santé et le bien-être, ainsi que le développement social et économique.

Lutter contre la violence entre partenaires intimes et la violence domestique est la grande priorité de Pauktuutit, et pourtant le problème n'a cessé de prendre de l'ampleur au cours des 30 dernières années.

Permettez-moi d'abord de vous présenter un aperçu de la gravité du problème. Le taux de violence touchant les femmes inuites est 14 fois plus élevé que celui des autres groupes de femmes au Canada. Les enfants inuits sont parfois victimes de violence et de maltraitance à un taux 10 fois supérieur à celui des autres enfants canadiens. Au Nunavut, une femme inuite sur deux est victime de sévices sexuels graves pendant son enfance. On estime que le taux de suicide chez les Inuits est de 9 à 20 fois celui de la moyenne nationale.

Ces quelques statistiques ne font qu'effleurer le problème. La réticence à signaler la violence domestique est amplifiée par la barrière linguistique, le manque d'endroits ou de refuges sûrs et la méfiance générale à l'égard des services de police.

Des facteurs historiques, sociaux et économiques sous-jacents contribuent à ce que les Inuits connaissent le taux de violence le plus élevé au pays. Les Inuits sont toujours aux prises avec les traumatismes intergénérationnels causés par les pensionnats, le racisme institutionnalisé et systémique, les conditions de logements surpeuplés, la pauvreté et l'insécurité alimentaire.

La violence domestique doit être traitée à la fois comme un problème de santé physique et un problème de santé mentale. Nous savons que les traumatismes psychologiques, en particulier ceux qui ne sont pas traités, ont des effets dévastateurs.

Les coûts associés à la violence physique, y compris les services d'urgence, les traitements, la réadaptation et les fréquentes évacuations sanitaires, sont élevés, et pourtant les investissements actuellement faits pour réduire la violence fondée sur le sexe sont insuffisants. Beaucoup de femmes inuites vivent dans de petites collectivités uniquement accessibles par avion. La plupart des collectivités de l'Inuit Nunangat sont confrontées à une pénurie de logements et on n'y trouve aucun refuge. Trop souvent, il n'y a tout simplement pas d'endroit sûr où les femmes peuvent se réfugier et aucune ressource n'est offerte.

Les femmes inuites doivent se débrouiller dans un système complexe et parcourir de longues distances sans moyens de transport ni ressources financières. Elles sont obligées de quitter leur collectivité pour chercher refuge ailleurs, laissant derrière elles des enfants et les systèmes de soutien qu'elles avaient sur place.

Alors que les femmes inuites connaissent les taux de violence familiale les plus élevés au pays, le financement, les ressources et un siège à la table pour les voix des femmes inuites exerçant un leadership dans la prise de décisions font cruellement défaut.

Une approche sexospécifique propre aux Inuits doit être appliquée à toutes les politiques et initiatives visant à lutter contre la violence domestique et la violence entre partenaires intimes dont les femmes inuites sont victimes. Les solutions doivent être dirigées et éclairées par des femmes inuites, car ce sont les expertes qui détiennent les connaissances nécessaires pour faire face à ce problème qui les touche directement. Pauktuutit a demandé que des investissements coordonnés, sexospécifiques et fondés sur la distinction soient faits dans les refuges et les maisons de transition. Ces investissements doivent être durables et soutenir les efforts déployés pour accroître l'accès aux programmes de counselling et de traitement des toxicomanies qui masquent des traumatismes sous-jacents ou provoquent la violence.

Les professionnels de la santé, les policiers et les fournisseurs de services doivent être plus sensibilisés à l'histoire, à la culture, à la

violence sexospécifique et à notre langue inuites. La rupture du lien de confiance qui s'est produite dans le passé explique la méfiance envers les personnes en position de pouvoir, comme la police. Les femmes inuites ont dit qu'elles s'étaient senties revictimisées après avoir tenté d'obtenir l'aide des systèmes de justice et de police.

● (1545)

Pauktuutit a signé un protocole d'entente et collabore avec la GRC afin d'établir des services de police communautaires axés sur l'amélioration de la sécurité des femmes inuites, de nos familles et de nos collectivités.

Les besoins en matière de soutien et de ressources se sont accrus pendant la pandémie de COVID-19. Plusieurs services ont été réduits ou transférés en ligne, alors que l'accessibilité à Internet est un problème permanent dans les collectivités inuites. Les problèmes de santé mentale et de toxicomanie se sont aussi aggravés, les familles demeurant confinées dans des logements, déjà surpeuplés, pour respecter les directives sanitaires. Plaider pour obtenir des refuges et des maisons de transition pour les Inuites et leurs enfants doit être une priorité absolue pour Pauktuutit.

Je vous remercie de m'avoir invitée à témoigner au sujet de l'important enjeu de la violence entre partenaires intimes. Ce problème continue de victimiser et de traumatiser nos femmes et nos personnes de sexe féminin et d'avoir des répercussions intergénérationnelles dévastatrices sur les enfants, les familles, les communautés et la culture. Nous sommes impatients de travailler avec le gouvernement fédéral pour trouver des solutions à cette tragédie moderne qui touche tant de personnes.

Je répondrai avec plaisir à vos questions.

La présidente: Nous vous remercions de votre témoignage.

Nous allons commencer notre première série de questions en accordant six minutes à chacun de nos membres.

Commençons par Mme Goodridge.

Madame Goodridge, vous avez la parole pour six minutes.

Mme Laila Goodridge (Fort McMurray—Cold Lake, PCC): Merci beaucoup à nos deux témoins de leurs percutants exposés.

L'une des choses que j'essaie vraiment de faire ressortir dans le cadre de notre étude de cet important sujet, ce sont les solutions législatives. Un des éléments qui a été porté à l'attention du Comité est la Clare's Law, qui a vu le jour au Royaume-Uni et qui est maintenant en vigueur en Alberta et en Saskatchewan.

Je me demande si l'une de vos organisations a entendu parler de la Clare's Law et j'aimerais savoir ce que vous en pensez.

Madame Sharpe, vous pourriez peut-être commencer.

Mme Gerri Sharpe: Je vous remercie de votre question.

Personnellement, je n'ai pas entendu parler de cette loi. Je peux vous dire que je défends les intérêts des femmes des Territoires du Nord-Ouest depuis de très nombreuses années et que je ne sais pas de quoi il s'agit, mais cela ne veut pas dire que notre personnel ne la connaît pas.

Mme Laila Goodridge: Vous pouvez répondre, madame Muise.

Mme Gertie Mai Muise: Non, je n'ai pas entendu parler de la Clare's Law, mais je vais céder la parole à mon collègue, M. Longboat. Il en sait peut-être plus sur le travail politique qui appuie l'élaboration de certains de nos programmes.

M. Sean Longboat (directeur des programmes, Ontario Federation of Indigenous Friendship Centres): Merci, madame Muise.

Je connais la Clare's Law, mais je ne l'ai pas étudiée en détail. Je sais que certains membres de notre personnel chargé des politiques ont des renseignements à ce sujet. Nous nous ferons un plaisir de vous transmettre par écrit ce que nous pensons de cette loi.

Mme Laila Goodridge: Merveilleux. Nous vous en serions très reconnaissants.

Je pense qu'effectivement, si nous voulons aller au fond des choses en ce qui concerne la violence domestique, et je pense que c'est essentiel, nous devons nous assurer qu'un cadre législatif approprié est en place. Pouvez-vous citer des mesures législatives qui existent actuellement ou qui pourraient être modifiées pour améliorer la situation, à votre avis?

M. Longboat pourrait peut-être répondre à ma question.

M. Sean Longboat: Sur le plan législatif, nous ferons avec plaisir un suivi sur des solutions précises du point de vue des politiques. Nous avons présenté un certain nombre de solutions en matière de programmes. Bien qu'il y ait un important travail législatif à poursuivre, plusieurs programmes d'initiatives sont en cours et prêts à être mis en œuvre. En tant que regroupement de centres d'amitié, nous concentrons vraiment nos efforts sur la capacité d'élargir les programmes qui fonctionnent, parce qu'en général, il n'y a pas suffisamment de ressources pour les organisations autochtones.

Comme Mme Muise l'a mentionné dans sa déclaration préliminaire, les organisations autochtones urbaines sont souvent oubliées. Ici, en Ontario, 85 % des Autochtones vivent à l'extérieur des réserves. Nous aimerions beaucoup parler de solutions qui peuvent dès maintenant apporter des changements positifs dans les communautés.

• (1550)

Mme Laila Goodridge: C'est parfait. Je vous remercie.

Je représente la circonscription de Fort McMurray-Cold Lake, je sais que nous avons une importante population autochtone, dont une grande partie vit dans les centres urbains. Le centre d'amitié de ma collectivité fait un travail vraiment spectaculaire. Je peux imaginer que ce que vous faites en Ontario ressemble beaucoup à ce que je vois chez moi, alors je vous remercie.

Je crois que Mme Muise veut intervenir.

Mme Gertie Mai Muise: Oui, merci.

Sur le plan législatif, il existe déjà beaucoup d'outils. Une grande partie de ces outils concernent les programmes et les politiques des provinces, les relations entre les administrations et les querelles et les désaccords en matière de compétence qui ont vraiment une incidence sur notre capacité de vraiment nous en sortir.

Je crois qu'il faut aussi reconnaître que les lois sont historiquement et fondamentalement racistes à l'égard des femmes autochtones, et qu'elles ne sont qu'une petite partie de la solution.

Mme Laila Goodridge: Madame Sharpe, vous avez parlé de certains des défis uniques qui existent dans le Grand Nord. Pourriez-vous nous donner des détails sur certains de ces problèmes afin que notre comité puisse avoir un portrait plus précis?

Mme Gerri Sharpe: Avec plaisir. Je suis heureuse d'avoir l'occasion de le faire, car peu importe les politiques et les lois qui existent, il ne faut pas oublier où nous sommes situés. Lorsque nous parlons de petites collectivités accessibles uniquement par avion, ce n'est pas une blague. C'est la réalité dans laquelle nous vivons.

Je suis à Yellowknife, en milieu urbain, alors je ne suis pas dans l'Inuit Nunangat. Il ne faut pas oublier que dans les petites collectivités comme Pauktuutit et Sachs Harbour, les victimes de violence entre partenaires intimes doivent utiliser le système de soins de santé pour se rendre à Inuvik. Elles sont traitées comme si elles étaient là pour une visite médicale, ce qui est absurde.

Lorsque vous parlez de quelque chose qui vient du Royaume-Uni, cela ne conviendra pas à la réalité du Nord. Le Nord n'existe que depuis les 60 dernières années. Chez les Inuits, la solution à la violence entre partenaires intimes doit être communautaire et tout le monde doit y participer.

La présidente: Je vous remercie beaucoup.

Nous allons donner la parole à Mme Sidhu pour six minutes.

Mme Sonia Sidhu (Brampton-Sud, Lib.): Merci, madame la présidente.

Je tiens d'abord à souligner que c'est aujourd'hui la Journée zéro discrimination des Nations unies et le premier jour du Mois de l'histoire des femmes. Nous pouvons tous reconnaître que nous travaillons à bâtir un avenir où les femmes de tous les milieux sont à l'abri de la discrimination. Merci beaucoup pour ces éloquentes témoignages.

Ma première question s'adresse à l'Ontario Federation of Indigenous Friendship Centres. Madame Muise, vous avez parlé d'obstacles à la sécurité et d'une stratégie fondée sur la culture. Nous avons entendu parler de l'augmentation générale de la violence domestique pendant la pandémie. Si nous considérons le manque de confiance général envers les services de police, comment serait-il possible d'atténuer les problèmes linguistiques dont vous avez parlé? Quels sont les obstacles particuliers à l'accès aux services?

Madame Muise, vous pouvez répondre en premier et Mme Sharpe pourra ajouter quelque chose.

• (1555)

La présidente: Madame Muise, pouvez-vous nous entendre?

Mme Gertie Mai Muise: Oui, je ne suis pas certaine d'avoir bien compris la question.

Mme Sonia Sidhu: Quels sont les obstacles particuliers? Nous avons entendu parler du manque de confiance à l'égard des services de police et des problèmes linguistiques. Il y a de nombreux obstacles. Pouvez-vous nous parler de ces obstacles et de ce qui pourrait les atténuer?

Mme Gertie Mai Muise: D'accord, je comprends.

Les obstacles aux services de soutien pour les femmes et les filles autochtones, les personnes bispirituelles et LGBTQIA, ainsi que pour les hommes et les garçons de notre communauté sont intersectoriels. Les différents domaines de travail, les déterminants de la santé, tous ces facteurs qui ont une incidence sur la vulnérabilité des gens... Il y a des obstacles dans chaque système qui tente de répondre et d'aider. Nous avons constaté qu'une façon d'aider à améliorer les disputes sur le partage des compétences et le manque de coordination intersectorielle — toutes ces choses —, c'est d'avoir des équipes communautaires qui connaissent le fonctionnement de ces systèmes et qui peuvent encourager la coordination et vraiment promouvoir les interactions avec les ressources basées sur la culture, notamment avec les détenteurs du savoir traditionnel, les enseignants traditionnels, les réseaux de familles et d'enfants, et des personnes ont connu ces systèmes et qui ont survécu.

Il est vraiment essentiel de comprendre les obstacles, parce que la façon dont la communauté perçoit les obstacles est très différente de ce que les systèmes et les structures de services de l'Ouest considèrent comme des obstacles pour aider nos communautés. C'est pourquoi il est si important que les investissements soient réalisés au sein des communautés avec des organisations dirigées par des Autochtones, gouvernées par des Autochtones et éclairées par des Autochtones. Il y a maintenant une meilleure compréhension des véritables obstacles, surtout depuis la pandémie. Je pense que nous avons observé une nouvelle perception chez les intervenants sur le terrain. Il pourrait y avoir un peu de formation à ce sujet. Je crois qu'il est toujours utile que nous comprenions ce qui maintient le racisme systémique, comment y mettre fin et comment créer de nouvelles façons d'assurer la sécurité et le bien-être.

Nous avons beaucoup de choses à dire à ce sujet, et je pense que nous avons abordé certains de ces obstacles dans notre mémoire plus élaboré. En fait, notre mémoire comporte certaines mesures législatives que nous recommandons pour appuyer le projet de loi C-223, Loi concernant l'élaboration d'un cadre national sur le revenu de base garanti suffisant. C'est l'une des mesures législatives que nous avons et dont nous faisons actuellement la promotion.

Mme Sonia Sidhu: Madame Sharpe, aimeriez-vous ajouter quelque chose? Les services adaptés à la culture sont très importants. Comment peuvent-ils être plus utiles?

Mme Gerri Sharpe: Plusieurs obstacles doivent être reconnus, notamment l'isolement à domicile demandé en raison de la COVID-19. Cet obstacle est susceptible de mettre une femme en danger. Elle n'est plus en contact avec son groupe de sécurité. Je suis tout à fait d'accord pour dire que tout ce qui est axé sur la communauté aidera la communauté.

Un exemple que je peux vous donner au sujet des services de police est un événement qui s'est produit la semaine dernière. Une femme a dit qu'un trafiquant de drogue vivait dans l'appartement sous le sien. J'ignore si c'est le cas. L'occupant de cet appartement a appelé la GRC. La GRC s'est présentée et, parce que la fille de cette femme pleurait, un travailleur social a voulu l'emmener, bien que la femme avait un enregistrement dans lequel ce trafiquant de drogue menaçait de la poignarder et de la tuer pendant qu'elle dormait. Ils n'ont rien fait pour cette femme, si ce n'est de la retirer de son foyer et de la conduire chez sa sœur, autrement, sa fille lui aurait été retirée. Tout cela a été provoqué par le trafiquant de drogue.

• (1600)

La présidente: Incroyable.

Mme Gerri Sharpe: Rien n'a été fait. Elle est ensuite retournée chez elle au même endroit, où il a recommencé le soir même. La GRC a répondu à l'appel du trafiquant de drogue et à ses préoccupations, et non aux menaces qu'il a proférées contre la femme. Ils ne vivent pas ensemble. Il vit à l'étage inférieur.

Il y a un grand nombre de différentes choses.

La présidente: Merci beaucoup, madame Sharpe. Je suis désolée de vous interrompre. Nous avons un peu dépassé le temps qui nous était alloué, mais vous avez des renseignements très importants à nous communiquer.

Je souhaite informer tout le monde que nous avons en main le mémoire qui a été mentionné. Le mémoire supplémentaire qui a été présenté est en cours de traduction, et il vous sera transmis.

Je vais maintenant céder la parole à Mme Larouche pour six minutes.

Madame Larouche, nous vous écoutons.

[Français]

Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Merci beaucoup, madame la présidente.

Je remercie les témoins de leurs témoignages vraiment éclairants et intéressants sur la violence fondée sur le genre et sur la violence conjugale, des sujets extrêmement importants.

Mesdames Muise et Sharpe, je vous remercie.

J'ai pris beaucoup de notes pendant vos remarques préliminaires. D'abord, vous avez beaucoup parlé de la question culturelle, sujet sur lequel j'aimerais vous entendre davantage. L'une ou l'autre d'entre vous pourra répondre à ma question.

Je crois beaucoup au dialogue de nation à nation. Quand vous parlez de nouvelles approches et de nouvelles relations, faites-vous allusion au fait de mieux tenir compte des spécificités culturelles propres à vos communautés pour pouvoir aborder la question de la violence conjugale différemment?

[Traduction]

La présidente: Cette question s'adressait-elle à quelqu'un en particulier?

[Français]

Mme Andréanne Larouche: J'ai dit que l'une ou l'autre pouvait répondre à ma question.

[Traduction]

La présidente: Madame Muise, je vois que vous avez levé la main.

Est-ce qu'il y a un problème?

Mme Gertie Mai Muise: Non. Je voulais dire qu'à mon avis, nous devons accorder du temps à notre collègue inuite.

Je tiens à dire rapidement que ce n'est pas de cela que je parlais. L'immense majorité des membres des Premières Nations, des Inuits et des Métis vivent dans des régions urbaines, rurales ou éloignées, en dehors des réserves et des territoires ancestraux. Bien qu'il soit très important d'avoir ces discussions et de dialoguer avec les signataires des traités, de nation à nation, il n'y a pas beaucoup de solutions politiques à ce problème social complexe.

En fait, à cause des querelles de compétences et de la politisation des peuples autochtones dans ce pays, une approche de nation à nation ne nous permettra jamais de mettre fin à la violence entre partenaires intimes.

[Français]

Mme Andréanne Larouche: Vous avez parlé de retards en ce qui a trait aux transferts de sommes et de l'importance de faire des investissements, notamment en matière de santé. Vous avez toutes les deux parlé du fait que ce problème relevait vraiment de la santé publique, et vous avez également abordé le problème du logement.

Nous avons vécu ce problème de logement au Québec. En raison de ces retards, les femmes se retrouvent parfois plus longtemps dans des refuges, et, après, elles ont besoin d'un logement sûr et sécuritaire. Selon vous, il est important d'investir davantage à la fois en santé, pour prévenir ces problèmes, et en logement, pour permettre aux femmes de se sortir du cycle de la violence conjugale. C'est ce que je déduis de vos propos. Est-ce exact?

Encore une fois, ma question s'adresse à vous deux, mesdames Muise et Sharpe. Vous avez toutes deux parlé de l'importance de se sortir de ce cycle de violence et de rebâtir la confiance des femmes à l'égard du système.

• (1605)

[Traduction]

La présidente: Madame Sharpe, voulez-vous répondre à la question?

Mme Gerri Sharpe: Oui, bien sûr.

Je vous remercie.

Je tiens à dire que le logement est certainement un facteur pour les femmes inuites lorsqu'elles sont mal logées. Les logements sont très souvent surpeuplés dans l'Inuit Nunangat.

Je veux revenir au cadre communautaire. Quand j'ai parlé d'un cadre correspondant à la culture des Inuits, je ne voulais pas dire seulement des Inuits, mais un cadre qui corresponde à l'environnement ici, dans le Nord. Aujourd'hui, par exemple, à Yellowknife, le festival Snowking a ouvert son château de neige. Vous entendez peut-être les tambours dénés. C'est un festival communautaire local gratuit. Je voulais vous le montrer parce que tout ce à quoi participe la collectivité sera bon pour elle. Il faut faire participer les hommes, les enfants, les aînés et la collectivité tout entière, et cela peut être aussi simple qu'une danse du tambour. Cela peut être aussi simple que la couture. Pas besoin que ce soit quelque chose d'énorme, même s'il nous faut quelque chose d'énorme pour résoudre le problème en général.

Aujourd'hui, l'absence de centres de traitement dans le Nord est un des autres obstacles auxquels nous nous heurtons. Quand une femme doit signaler de la violence entre partenaires intimes, elle doit se demander si elle va quitter son foyer ou en faire éloigner la personne. Si elle doit quitter son foyer, elle quittera aussi sa collectivité.

La question n'est pas seulement de savoir où elle va passer la nuit. En fait, elle va plus devoir se demander si elle veut quitter la communauté, pas seulement pour aller à Yellowknife ou chez sa sœur à côté. C'est un problème communautaire. Ce n'est pas seulement un problème de logement. C'est un problème pour toute la collectivité et c'est pourquoi c'est à la collectivité de le résoudre.

La présidente: Je vous remercie.

Nous allons passer à Mme Leah Gazan. Vous avez la parole pour six minutes.

Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NDP): Je vous remercie, madame la présidente.

Un grand merci à nos deux témoins du travail essentiel qu'elles accomplissent.

Vous avez toutes deux mentionné la nécessité d'un revenu de base garanti suffisant. En fait, c'est moi qui ai présenté le projet de loi C-223 en réponse à l'appel à la justice 4.5, afin de mettre en place un revenu de subsistance garanti pour aider à atténuer la crise de la violence contre les femmes et les filles autochtones. La sénatrice Kim Pate a présenté le projet de loi S-233, qui est débattu actuellement au Sénat. Le même projet de loi, mot pour mot, est étudié dans les deux chambres du Parlement. Autrement dit, nous travaillons ensemble sur cette initiative.

Madame Sharpe et madame Muise, pouvez-vous expliquer brièvement pourquoi vous êtes favorables à un revenu de base garanti suffisant?

Mme Gertie Mai Muise: Je peux commencer.

À mon avis, un revenu de base garanti est important si on comprend ce qu'est la violence entre partenaires intimes et la violence conjugale [*difficultés techniques*]. La Commission de vérité et réconciliation explique bien les causes profondes de cette violence. Il s'agit du colonialisme et des couches d'expériences intergénérationnelles vécues par notre peuple. Le revenu de base permet aux femmes et à d'autres personnes genrées et à leur famille de trouver un lieu sûr. Comme nous le constatons maintenant, c'est un élément essentiel pour éviter d'autres mauvais traitements.

Je vais laisser la parole une minute à mon collègue Sean Longboat pour qu'il parle du logement et explique en quoi le revenu de base et le logement sont liés.

Monsieur Longboat, vous voulez bien parler un peu de ce que nous apprenons avec nos nouvelles initiatives?

M. Sean Longboat: Tout à fait. Il est démontré que les Autochtones sont aux prises avec la pauvreté de façon disproportionnée dans les collectivités. Nous sommes favorables au revenu de base, mais nous voulons aussi nous assurer que ce projet de loi ne nuira pas aux services. Nous savons que l'autonomie économique et le fait d'avoir des ressources économiques et des options en matière de logement constituent un facteur de protection et permettent un autre choix que de rester dans un foyer violent. Cela crée aussi des conditions où les femmes ont les ressources nécessaires pour améliorer leur vie, accéder à l'éducation, accéder à des formations et devenir plus autonomes sur le plan économique.

Nous travaillons beaucoup sur cet aspect en ce moment dans un programme appelé Urban Indigenous Homeward Bound. Le programme montre que lorsque nous donnons aux femmes autochtones des choses comme un logement, des aides au revenu et des soutiens pour se rétablir, elles ont beaucoup plus de chances de réussir, et elles réussissent.

• (1610)

Mme Leah Gazan: Je vous remercie.

Je ne dispose que d'un temps limité.

Je suis d'accord avec vous. Un des aspects clés du projet de loi C-223 est qu'il s'ajoute aux programmes et aux soutiens gouvernementaux actuels et futurs, y compris aux logements abordables dont les loyers sont proportionnels aux revenus.

J'aimerais que Mme Sharpe réagisse brièvement. J'ai deux ou trois autres questions fondamentales que je tiens à poser à vos organisations.

Mme Gerri Sharpe: Nous sommes certainement favorables à l'idée que les femmes aient un revenu garanti pour la simple raison qu'elles cesseraient de dépendre d'un compagnon. Ce revenu aiderait aussi tout enfant du foyer parce que c'est souvent une femme qui s'occupe des enfants. Elle n'est pas nécessairement la seule à le faire, mais dans les cas de violence entre partenaires intimes, c'est normalement la femme qui s'occupe de l'enfant, et les femmes font toujours passer leurs enfants en premier.

Mme Leah Gazan: Je vous remercie.

Je reviens à l'Ontario Federation of Indigenous Friendship Centres. Vous avez un peu parlé de votre programme de déjudiciarisation autochtone. Nous savons que souvent, la violence des hommes remonte à des traumatismes profonds, et votre programme de déjudiciarisation s'appuie sur la collectivité. Nous constatons que le taux de récidive est très faible lorsque les personnes sont maintenues dans la collectivité et que celle-ci les entoure. J'ai dit très clairement que je ne crois pas qu'on puisse aider des personnes aux comportements violents en les incarcérant parce que la prison est un environnement anti-social violent. Pourquoi pensez-vous que votre programme de déjudiciarisation autochtone fonctionne?

La présidente: Il vous reste 15 secondes.

Mme Gertie Mai Muisse: Oui. M. Longboat peut certainement vous répondre, et nous aussi, et nous vous enverrons plus de détails. Il me semble que vous trouverez également quelques détails dans notre mémoire.

La présidente: Madame Gazan, vous aurez de nouveau la parole, c'est certain.

Nous allons entamer notre deuxième série de questions. Nous commencerons par cinq minutes, et je vais céder la parole à Mme Ferreri.

Madame Ferreri, vous avez la parole.

Mme Michelle Ferreri (Peterborough—Kawartha, PCC): Je vous remercie, et je remercie nos témoins et toutes les personnes présentes ici.

Je commencerai par Mme Gertie Mai Muisse.

Vous avez parlé de nouvelles relations, d'initiatives dirigées par des Autochtones et, notamment, d'expérience vécue. Pouvez-vous en dire plus et nous donner des exemples plus précis de ce que vous voudriez voir et de ce à quoi cela ressemblerait?

Mme Gertie Mai Muisse: Nous savons que lorsqu'on fournit les ressources nécessaires aux collectivités autochtones qui entretiennent une relation et qui connaissent bien leurs propres besoins, elles font le travail.

Ces nouvelles voies dont je parle et ces nouvelles relations visent, au fond, à éliminer en partie les querelles de compétences qui surviennent quand nous essayons de lutter contre les risques très graves que courent les femmes autochtones dans nos collectivités.

Nous parlons de relations de financement direct entre les organismes de services fédéraux et provinciaux qui ont pour mandat de faire le travail, qui le font déjà, et ce depuis des décennies. Nous parlons de nous débarrasser des lourdeurs administratives, le « white tape », d'éliminer bon nombre des obstacles et d'avoir beaucoup de latitude.

Nous parlons de peu d'obstacles et de beaucoup de souplesse. Nous parlons d'une communauté interne de ressources destinées aux personnes et aux collectivités qui en ont besoin, aux familles, afin qu'elles puissent même trouver leurs propres solutions et que nous puissions les aider à le faire.

Ce sont des exemples. Nous avons quantité d'idées sur le sujet, parce que nous essayons beaucoup de choses. Le programme Homeward Bound dont vient de parler M. Longboat est nouveau. Il manque de fonds. En fait, il n'est même pas financé. Ce programme novateur offre une gamme de services complets. Cette approche tout à fait nouvelle fonctionne et nous serions ravis de vous en parler davantage.

• (1615)

Mme Michelle Ferreri: C'est fantastique.

Le programme Homeward Bound est offert dans ma circonscription, dans Peterborough-Kawartha. Je suis la première à en vanter les mérites. C'est un programme tout à fait remarquable qui devrait retenir l'attention à l'échelle nationale. Je suis donc heureuse que vous en parliez.

Si vous pouvez envoyer au Comité des précisions sur ce qui marche, je crois que ce serait très utile. Nous pourrions entrer dans les détails du programme.

J'aimerais poser une question à Mme Muisse.

Madame Muisse, vous témoignez avec passion devant le Comité, et nous vous en sommes très reconnaissantes. Je crois que nous devons vraiment ajouter le mot-clic « white tape ». Quelle expression fantastique de Mme Muisse!

Mme Gertie Mai Muisse: Elle n'est pas de moi, en réalité, mais de Sylvia Maracle.

Mme Michelle Ferreri: Elle est très bonne.

Madame Muisse, vous parlez de ce en quoi je crois, c'est-à-dire du fait que seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin, et sincèrement, la base communautaire de... Vous avez mentionné combien c'est difficile parce qu'on ne quitte pas seulement le partenaire, mais aussi la collectivité.

Vous avez dit qu'il faut renforcer la confiance, qu'il y a beaucoup de méfiance à l'égard de la police. Quelle est la meilleure façon de s'y prendre?

Mme Gerri Sharpe: Il y avait une chose que je voulais vraiment essayer de faire, et ce d'abord ici, à Yellowknife. C'était que les nouveaux policiers soient obligés de suivre une sorte de formation communautaire.

Je suis également artiste. J'apprends à d'autres à fabriquer des choses comme des mitaines en peau de phoque. Parmi les projets sur lesquels je travaillais avec la GRC de Yellowknife, il y avait l'organisation d'ateliers sur le travail des peaux de phoque. Pour quatre policiers, il y aurait eu quatre membres de la collectivité et les conversations se seraient nouées naturellement.

C'est un type d'activité communautaire dont ne profiterait que la collectivité. Les policiers y seraient dans un endroit sûr pour demander, par exemple, pourquoi nous haussons les sourcils pour dire oui et pourquoi nous plissons le nez pour dire non. Ils se sentiraient peut-être gênés de poser ce genre de questions dans la collectivité, mais les ateliers seraient un endroit sûr où les poser.

La GRC de Yellowknife était très intéressée par le projet. Malheureusement, la COVID m'a empêchée de le mettre sur pied. Je pense qu'on devrait organiser ce genre de projets dans toutes les collectivités parce qu'ils permettent aux policiers de s'immerger dans la collectivité et renforcent la confiance.

Quand je vivais à Inuvik et que les policiers participaient au Muskrat Jamboree, même si ce n'était qu'en prenant part à une des courses avec tout leur équipement, toute la collectivité s'en réjouissait et applaudissait.

Pour protéger la collectivité, les policiers doivent en faire partie. Sinon, ils ne peuvent pas empêcher des choses de se produire. Ils doivent vraiment en faire partie.

La présidente: C'est parfait. Je vous remercie.

Nous allons maintenant passer à Mme Vandenberg pour cinq minutes.

Madame Vandenberg, vous avez la parole pour cinq minutes.

Mme Anita Vandenberg (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.): Je vous remercie, madame la présidente.

Je tiens à remercier les témoins de leurs témoignages très convaincants.

Je commencerai par les centres d'amitié. Je connais bien le travail très important que vous faites, ce que vous mentionniez aussi à propos de fonder ce travail sur l'expérience vécue et le fait qu'en tout cas en Ontario, la plupart des Autochtones vivent en milieu urbain. Dans ma circonscription, j'ai un conseil consultatif des jeunes Autochtones et certaines des histoires ressemblent beaucoup à celles des jeunes Inuits ou des jeunes Autochtones qui viennent à Ottawa en fuyant des foyers violents et qui n'arrivent pas à trouver un endroit sûr où vivre, un endroit où ils ne seront pas exposés au même genre de violence. Je sais que des efforts de sensibilisation ont conduit à notre annonce d'une enveloppe de 720 millions de dollars pour l'Initiative de maisons d'hébergement et de logements de transition pour les Autochtones. Une de ces maisons se trouvera ici même, à Ottawa, et elle sera réservée aux femmes inuites.

Quelle est l'importance de cette initiative et est-il important que des personnes puissent vivre au sein de leur communauté culturelle, mais en ayant aussi un logement sécuritaire? Vous avez mentionné qu'il y a une lacune dans la politique gouvernementale relative aux Autochtones en milieu urbain, selon moi, surtout pour les jeunes et pour les jeunes femmes. Que pouvons-nous faire de plus? Devrions-nous élargir ce projet? Comment réglons-nous ce problème?

• (1620)

Mme Gertie Mai Muise: C'est une question complexe.

Il est essentiel de mettre l'accent sur l'expérience vécue parce que beaucoup, beaucoup de femmes, de filles et leurs familles sont pour ainsi dire invisibles en milieu urbain. Il arrive beaucoup de choses en milieu urbain. Je crois vraiment que, quoi que nous fassions dans le pays, il faut une approche particulière au milieu urbain.

J'aimerais aussi inviter mon collègue, Sean Longboat, à faire quelques remarques sur le lien avec les maisons d'hébergement et sur cet aspect de votre question.

Monsieur Longboat.

M. Sean Longboat: Les interventions en situation de crise sont un aspect important du travail des centres d'amitié. Les femmes en situation de crise, qui fuient la violence d'un partenaire intime ou d'autres formes de violence font beaucoup appel à nos services. Les maisons d'hébergement et les logements de transition sont donc des moyens d'intervention immédiate importants. Nous avons bien dans toute la province un certain nombre de partenaires qui jouent un rôle important à cet égard, mais cela dit, il faut souligner que le réseau de refuges même ne suffit pas à régler le problème de la violence et que, dans bien des cas, il peut représenter un environnement hostile pour des Autochtones.

Il serait plus efficace, selon nous, de créer des options de logement sûr et abordable pour les Autochtones et leur famille, y compris pour les femmes victimes de violence de la part d'un partenaire intime, afin de leur donner les moyens de se remettre de la violence qu'elles ont vécue. Depuis des années, l'OFIFC demande au gouvernement fédéral d'investir dans une stratégie nationale de logement pour les Autochtones en milieu urbain, rural et nordique. Nos études nous montrent qu'un logement sûr et abordable constitue un facteur de protection qui fait contreponds aux facteurs de risque, en réalité, de toute forme de violence.

Nous fournissons volontiers plus de détails sur les aspects précis de notre demande. Je crois que nous donnons des renseignements généraux dans notre mémoire, mais c'est avec plaisir que nous vous communiquerons des détails sur la nature de cette approche particulière.

Mme Anita Vandenberg: Je vous remercie.

Il me reste encore une minute. Ma question suivante est donc pour Mme Sharpe.

Nous parlons de régions rurales, puis de régions rurales profondes et des obstacles que vous mentionnez pour certaines des femmes qui vivent dans les collectivités du Nord desservies uniquement par avion. Je sais que l'hôpital d'Ottawa est en fait le centre de soins primaires pour la majeure partie du Nunavut et que beaucoup de ces femmes se retrouvent à Ottawa. J'aimerais que vous nous parliez un peu de ce qu'il est possible de faire en plus pour qu'elles n'aient pas à quitter leur collectivité pour obtenir de l'aide et des services, pour qu'elles n'aient pas à recourir au système de santé et à aller jusqu'à Ottawa, loin de leur famille et de leurs soutiens pour obtenir de l'aide. Que pouvons-nous mettre en place?

La présidente: Vous avez 30 secondes pour répondre.

Mme Gerri Sharpe: Les services de sages-femmes, voilà le plus gros problème, à mon avis. Ce sera un immense soulagement si on autorise de nouveau les femmes à accoucher dans leur propre collectivité et si l'on met l'éducation en ligne.

Je tiens aussi à parler du centre urbain parce que Pauktuutit est certainement très reconnaissant d'avoir cette maison d'hébergement à Ottawa. Quelque 5 000 Inuits vivent à Ottawa, ce qui est plus que dans certaines collectivités du Nord. Il est donc tout à fait nécessaire qu'ils aient un centre adapté à leur culture.

La présidente: Je vous remercie.

Nous allons passer à Mme Larouche.

Madame Larouche, vous disposez de deux minutes et demie.

[Français]

Mme Andréanne Larouche: Merci beaucoup, madame la présidente.

Je remercie les témoins de leurs témoignages, aujourd'hui. C'était vraiment éclairant.

J'aimerais revenir sur un aspect. L'une de vous a abordé la question de la violence intergénérationnelle.

Pouvez-vous nous en dire davantage sur cet aspect, qu'il faudrait surveiller? L'une des deux témoins avait abordé cette question.

• (1625)

[Traduction]

Mme Gerri Sharpe: Ce doit être moi. En ce qui concerne les cas de violence intime intergénérationnelle, je suis une femme de 53 ans qui vit à Yellowknife. J'étais élève d'un pensionnat indien, ce qui était aussi le cas de beaucoup de personnes plus jeunes que moi. Ma mère a été élève du même pensionnat indien que moi.

Quand j'étais à Akaitcho Hall, il y avait un surveillant qui était déjà là quand ma mère était pensionnaire dans la même école. Donc, le traumatisme intergénérationnel que j'ai ressenti, c'est la colère de ma mère et son incapacité à dire pourquoi elle était en colère [*difficultés techniques*], avec pour résultat qu'elle est morte des suites de trois cancers parce qu'elle ne faisait pas confiance aux médecins blancs. Elle ne faisait pas confiance aux hommes.

Ensuite, mon frère et moi avons été la cible d'un langage très vulgaire. J'ai fait tout mon possible pour que mes enfants ne subissent pas le même sort et je crois avoir réussi. Mes petits-enfants ne sauront pas ce que j'ai entendu en grandissant. Ce n'est encore que quatre générations et il en faut encore trois avant que cela ne se reproduise jamais. Le traumatisme intergénérationnel est donc réel.

La présidente: Il vous reste 25 secondes environ.

[Français]

Mme Andréanne Larouche: J'ai eu l'occasion d'effectuer un remplacement au Comité permanent de la sécurité publique et nationale.

Quand on considère la discrimination dans des institutions fédérales comme la GRC, selon vous, est-il crucial de redonner confiance en ces institutions, et sur la place que peuvent occuper des institutions fédérales comme la GRC, où il y a encore beaucoup trop de discriminations?

[Traduction]

La présidente: Attendiez-vous une réponse de Mme Sharpe ou de Mme Muise?

[Français]

Mme Andréanne Larouche: Madame la présidente, en fait, je voulais connaître l'avis des témoins sur le niveau d'importance d'une reprise de confiance, et sur la place que peuvent occuper des institutions fédérales comme la GRC, où il y a encore beaucoup trop de discriminations.

J'aimerais les entendre sur le lien entre la discrimination dans ces institutions fédérales et les violences intergénérationnelles, qui sont reproduites de génération en génération.

[Traduction]

La présidente: D'accord.

Nous arrivons à la dernière question de deux minutes et demie. Je vais devoir donner la parole à Mme Gazan.

Madame Gazan, vous avez deux minutes et demie. Ensuite, nous ferons de notre mieux pour avoir toutes les réponses.

Mme Leah Gazan: Merci, madame la présidente, et merci, madame Sharpe, de nous avoir fait part de votre histoire.

La question du financement fédéral est très importante. Nous avons les résultats de l'enquête nationale. Nous n'avons pas de calendrier, pas de financement expressément réservé aux femmes, aux filles et aux personnes 2SLGBTQIA autochtones. Il y a deux semaines, Marion Buller et le réseau APTN ont déclaré que le gouvernement fédéral a lamentablement échoué dans sa réponse à l'enquête nationale.

Ainsi, et j'espère avoir les bons chiffres, madame Sharpe, seules 13 des 51 collectivités de l'Inuit Nunangat ont des maisons d'hébergement pour les personnes qui fuient la violence.

Pouvez-vous nous dire quelles sont les conséquences du manque d'accès à des maisons d'hébergement pour ce qui est de protéger les femmes, les filles et les personnes 2SLGBTQIA?

Mme Gerri Sharpe: Pour ce qui est de la violence dans les petites collectivités où il n'y a pas de refuge, je parlerai surtout de la région de Beaufort-Delta qui compte neuf collectivités dans la partie septentrionale des Territoires du Nord-Ouest. Il s'agit notamment de Tuktoyaktuk, Sachs Harbour, Paulatuk, Fort McPherson, Tsiigehtchic, Inuvik et Aklavik. Dans cette région, il y a deux refuges, soit une maison d'hébergement à Tuk et un logement de transition à Inuvik.

Si quelqu'un à Sachs Harbour a besoin du logement de transition qui se trouve à Inuvik, il lui faut obtenir l'autorisation de l'infirmière de service pour pouvoir prendre un avion de Sachs Harbour à Inuvik afin d'utiliser le refuge. Il ne s'agit pas de savoir si cette personne pense avoir besoin d'utiliser le refuge, mais d'obtenir l'autorisation de le faire. On considère que cela fait partie des soins de santé, ce qui n'est pas le cas. Le refuge devrait avoir son propre poste budgétaire et ne pas faire partie de la santé parce que cela constitue un conflit d'intérêts.

• (1630)

Mme Leah Gazan: Les femmes qui fuient la violence ne peuvent pas tout simplement aller à pied à leur refuge local pour être en sécurité. Quel est le résultat, par exemple, en ce qui concerne les femmes assassinées ou portées disparues? Leur nombre a-t-il augmenté à cause de cela?

Mme Gerri Sharpe: J'ai témoigné à ce sujet aussi à l'enquête, quand elle a fait étape à Yellowknife.

À mon avis, les femmes qui doivent fuir des relations violentes partent dans des centres urbains. Quand elles vont dans des centres urbains, elles finissent à Edmonton, Vancouver, Ottawa, Winnipeg et Montréal ou encore en Nouvelle-Écosse. C'est là que nous perdons nos tantes, nos soeurs, nos bébés et nos grands-mères parce qu'elles sont complètement coupées de leurs réseaux de soutien. Elles tombent dans le cercle vicieux de la victimisation.

C'est un énorme problème.

La présidente: Je vous remercie.

Nous arrivons à la fin du temps pour notre premier groupe.

Au nom du comité de la condition féminine, je tiens à remercier Mme Muise, M. Longboat et Mme Sharpe. Merci infiniment de votre présence aujourd'hui et de vos témoignages passionnés.

Nous allons faire une pause d'environ une minute, puis passer au deuxième groupe. Nous demandons au premier groupe de témoins de quitter la réunion, Appuyez sur le bouton Quitter en bas de votre écran. Ce serait fantastique, et nous reprendrons.

Madame Sudds, vous avez une question?

Mme Jenna Sudds (Kanata—Carleton, Lib.): Je vous remercie, madame la présidente.

J'ai effectivement une question. J'ai une motion dont je souhaite parler brièvement. Je ne sais pas quel serait le meilleur moment pendant notre réunion aujourd'hui.

La présidente: Nous avons un peu de temps pour les activités du Comité vers la fin. Nous allons peut-être commencer par accueillir le groupe. Quand nous aurons terminé avec lui, nous veillerons à avoir cette discussion.

Mme Jenna Sudds: Formidable. Je vous remercie.

• (1630) _____ (Pause) _____

• (1635)

La présidente: Nous reprenons la réunion.

Je suis très heureuse d'accueillir le prochain groupe de témoins aujourd'hui.

Je vais me tromper. Je demande donc à tout le monde de corriger ce que je dirai.

Je souhaite la bienvenue à Angela Brass, coordonnatrice du programme UMatte de Ka Ni Kanichik. Nous avons aussi Angie Hutchinson, directrice exécutive de Wahbung Abinoonjiiag Inc. Représentant les femmes de la nation métisse, nous avons Melanie Omenih, présidente des Femmes Michif Otipemisiwak.

Nous allons commencer par cinq minutes chacune. Je vous servirai de chronomètre. Quand il vous restera une minute, je vous montrerai mon carton de la minute pour que vous commenciez à conclure.

Je vais laisser la parole à Mme Brass pour cinq minutes.

Mme Angela Brass (coordonnatrice, Programme UMatte, Ka Ni Kanichik inc.): Bonjour.

Le programme UMatte se concentre sur la prévention de la violence dans les fréquentations amoureuses à l'adolescence, en y ajoutant les enseignements autochtones pour sensibiliser les jeunes au sujet. Pour l'instant, tout se passe très bien, l'aîné communique les enseignements aux jeunes et aux jeunes adultes. C'est très positif.

Beaucoup de jeunes s'ouvrent à nous de choses qu'ils ont vues et vécues, ce qui est une étape importante, mais je sens qu'ils ont pris confiance depuis que l'aîné leur transmet les enseignements autochtones.

Jusqu'ici, notre programme est très positif pour les quartiers défavorisés du centre-ville de Winnipeg.

C'est tout ce que j'ai à dire aujourd'hui. Si vous avez des questions...

La présidente: Je vous remercie.

Je vais donner la parole à Wahbung Abinoonjiiag et à Angie Hutchinson

Madame Hutchinson, vous avez la parole pour cinq minutes.

Mme Angie Hutchinson (directrice exécutive, Wahbung Abinoonjiiag Inc.): Tansi, et bonjour.

Je vous remercie, madame la présidente et mesdames les députées, de me donner l'occasion de témoigner devant le Comité aujourd'hui.

Je vous parle de Winnipeg, territoire du Traité n° 1. Les nations Anishinabe, Crie, Dakota et Oji-crie veillent sur ce territoire depuis des milliers d'années, et il est la mère patrie de la nation métisse.

Je reconnais aussi le territoire du Traité n° 3 et je salue la Première Nation de Shoal Lake. Le lac Shoal est la principale source d'eau de Winnipeg.

Je m'appelle Angie Hitchison et je suis la directrice exécutive de Wahbung Abinoonjiiag.

Wahbung Abinoonjiiag est un organisme autochtone à but non lucratif créé afin de donner aux enfants et aux familles les moyens de mettre fin au cycle de la violence. Wahbung Abinoonjiiag offre des possibilités de guérison holistique et apporte un soutien aux enfants, aux jeunes, aux personnes et aux familles afin qu'ils s'épanouissent avec l'appui de programmes et de services qui reposent sur les voies autochtones du savoir.

Nos programmes visent à répondre aux besoins exprimés de la collectivité rassemblée dans le cadre de conseils et par des liens communautaires. Il s'agit fondamentalement d'un lien fondé avec la collectivité sur les relations.

Wahbung Abinoonjiiag a pour vision un endroit et un temps où les enfants et leur famille pourront vivre à l'abri de la violence et sans être bridés par ses conséquences. Pour concrétiser cette vision, Wahbung Abinoonjiiag crée une communauté qui entoure les enfants et leur famille afin de favoriser leur guérison et le bien-être pour qu'ils puissent prendre leur juste place dans le monde et dans le futur.

Les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation parlent de restauration, de revitalisation et de renforcement des cultures autochtones par et pour les peuples autochtones moyennant des services adaptés à leur culture pour des questions telles que la violence familiale et des programmes de services aux victimes particuliers pour les Autochtones.

La Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones confirme que les peuples autochtones ont le droit à l'autodétermination, y compris en ce qui concerne le développement social et culturel. Les peuples autochtones ont le droit de revivifier, d'utiliser, de développer et de transmettre aux générations futures leur histoire, leur langue, leurs traditions orales et leur philosophie.

Les appels à la justice de l'enquête nationale appuient la revitalisation des pratiques de soins de santé et de bien-être autochtones par des enseignements et des cérémonies inspirés de la terre et le soutien à des initiatives dirigées par des Autochtones pour que les personnes, les familles et les collectivités aient accès à des connaissances culturelles comme méthode fondée sur les forces pour encourager la valorisation et la revitalisation culturelle.

La Commission royale sur les peuples autochtones souligne qu'il faut savoir que les inégalités et les déséquilibres de pouvoir reposent non seulement sur les relations, mais aussi sur la violence structurelle.

On ne peut lutter contre le problème de la violence familiale isolément. Il faut, en fait, s'attaquer aux causes profondes de l'inégalité, ce qui comprend le racisme et le patriarcat comme facteurs contribuant à la violence familiale, en plus de s'attaquer à la dynamique de la violence et aux comportements violents dans les relations.

Les conséquences insidieuses du processus colonial et des colons sur toute l'île de la Tortue sont désastreuses pour les familles, les collectivités et les nations autochtones. La destruction intentionnelle et systématique de la souveraineté et de l'autodétermination autochtone a été menée en détruisant les familles et les collectivités en leur enlevant leurs enfants avec le système des pensionnats indiens, avec la rafle des années 1960 et avec le désastre constant qu'est le système d'aide à l'enfance. Ces systèmes d'oppression historiques et continus visent à faire disparaître un sentiment d'appartenance et une force, à déstabiliser les familles et les collectivités, et ils continuent d'avoir des répercussions négatives et préjudiciables sur le bien-être des collectivités autochtones.

Wahbung Abinoonjiiag crée une communauté de soutien pour les femmes, les familles et les collectivités qui se remettent de violences pour les générations actuelles et futures.

Les modes de guérison autochtones sont holistiques et inclusifs. Wahbung Abinoonjiiag reconnaît que les participants sont les experts dans leurs propres expériences et comprend que le parcours de guérison d'une personne n'est pas un processus linéaire ou soumis à un calendrier précis, mais un processus de réflexion, souple et adapté aux expériences. Guérir requiert de l'humilité, de la patience et de la sagesse.

Le lien avec le renforcement des relations, la collectivité et les liens de parenté constituent un aspect commun à beaucoup de nations autochtones. En sachant cela, on comprend que les enfants ne peuvent pas guérir si les familles et les collectivités ne guérissent pas elles aussi. Les programmes doivent dépasser des critères étroitement définis pour être en mesure de s'adapter et pour s'appuyer sur des approches fondées sur les relations. Nous devons voir l'enfant comme étant le centre des familles et des collectivités, et les possibilités de guérison pour les enfants sont étroitement liées à la guérison de tous ceux et celles qui les entourent.

Kinanâskomitin. Merci.

• (1640)

La présidente: Je vous remercie.

Nous passons maintenant à Mme Omeniho, qui représente Les Femmes Michif Otipemisiwak.

Madame Omeniho, vous avez la parole pour cinq minutes.

Mme Melanie Omeniho (présidente, Women of the Métis Nation - Les Femmes Michif Otipemisiwak): Bonjour.

Je m'appelle Melanie Omeniho et je suis la présidente des Femmes Michif Otipemisiwak. Je vous transmets les salutations de mon conseil d'administration et de mes collaboratrices. Je me trouve en ce moment sur les terres du Traité n° 6, mère patrie des Métis, et je suis pour l'heure à Edmonton.

Nous mettons en œuvre notre vision et notre mandat en plaidant à l'échelle nationale pour des politiques fondées sur les distinctions et adaptées sur le plan culturel qui visent à améliorer la vie et le bien-être des femmes, des enfants, des familles et des collectivités métisses. Nous appliquons une approche intersectionnelle et genrée des points de vue et préconisons un accès équitable pour une égalité des résultats dans une perspective métisse genrée, en tenant compte de nos rôles historiques et contemporains en tant que femmes métisses et en reconnaissant que le genre et la culture sont inséparables.

C'est également en suivant cette approche que nous avons défini l'analyse comparative entre les sexes avec laquelle nous travaillons. Depuis la création même de leur organisme, Les Femmes Michif Otipemisiwak ont pour priorité la prévention de la violence et des mauvais traitements à l'égard des femmes, des enfants et des personnes bispirituelles et de diverses identités de genre métis. En plus de participer régulièrement à des activités qui encouragent le leadership des femmes métisses, Les Femmes Michif Otipemisiwak mènent de nombreuses activités pour mettre fin à la violence sexiste et à la violence entre partenaires intimes.

De notre point de vue, la violence sexiste n'est pas un problème de femmes, mais une dure réalité à laquelle il ne sera pas mis fin si la société ne réagit pas vraiment. Ces dernières années, notre travail a porté en grande partie sur la préparation de notre rapport que nous avons intitulé « Weaving Miskotahâ ». Il explique le cheminement de la nation métisse pour mettre fin à la violence et pour qu'il n'y ait plus de femmes, de filles et de personnes 2SLGBTQQIA+ qui disparaissent ou qui soient assassinées.

Nous entreprenons actuellement la définition du plan d'action de la nation métisse pour mettre en œuvre notre plan. En plus de notre travail continu sur les femmes, les filles et les personnes 2SLGBTQQIA+ portées disparues ou assassinées, nous avons entrepris de créer une boîte à outils contre la violence sexiste. Elle repose sur des forces et prend en compte les principes de gentillesse latérale. En partant de ce point de vue, nous reconnaissons nos difficultés tout en célébrant notre résilience et notre force, caractéristiques positives qui nous aident depuis des générations à surmonter l'adversité et à continuer d'avancer et de nous épanouir. C'est un travail sans relâche, mais notre mission restera toujours de voir un monde où les femmes de la nation métisse dans toute la mère patrie sont en sécurité, respectées, connectées et plus autonomes, et où elles peuvent travailler avec les gouvernements, les organismes et les organisations métis du Canada pour aider à créer les conditions nécessaires à des collectivités dynamiques, productives et en bonne santé.

Le manque de connaissance de l'identité métisse et la représentation erronée des femmes autochtones transparaissent dans les portraits stéréotypés qu'en font les médias, ce qui conduit à leur déshumanisation continue dans la société canadienne et aux mauvais traitements qu'elles y subissent. La violence sexiste, y compris la violence entre partenaires intimes, contre les femmes métisses n'est pas un phénomène qui existe en vase clos. Elle est une réaction qui résulte de la colonisation, de la masculinité toxique et de valeurs et de normes patriarcales imposées. La culture populaire, y compris les émissions télévisées, les films et les jeux vidéo, présente les femmes et les filles métisses comme étant peu civilisées, hypersexualisées et insignifiantes.

Dans leurs contacts avec les services, les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre métisses se heurtent continuellement à un racisme qui est distinct de celui que subissent les femmes, les filles inuites et les personnes de diverses identités de genre des Premières Nations. Le racisme tient souvent à un manque d'information sur le vécu des femmes métisses. Pour mettre fin à la violence avec respect, Les Femmes Michif Otipemisiwak utilisent notamment la campagne intitulée « She is Indigenous », et nous allons continuer de travailler avec nos grands-mères et nos aînées pour faire en sorte que des programmes et des piliers familiaux et communautaires soient en place pour guérir.

Nous allons grandir en mettant l'accent sur l'éducation et la sensibilisation... Pour aider à changer cette situation, nous devons faire participer les hommes et les garçons à ces conversations, et nous continuerons de le faire d'une manière qui soit adaptée à la culture.

Je vous remercie de m'avoir donné cette occasion de m'exprimer.

• (1645)

La présidente: Je vous remercie. Je suis également reconnaissante de cette occasion.

Nous allons commencer notre première série de questions de six minutes. Je vais céder la parole à Mme Vien, qui est en ligne.

Madame Vien, vous avez la parole pour six minutes.

[Français]

Mme Dominique Vien (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis, PCC): Merci beaucoup, madame la présidente.

Je salue mes collègues.

Mesdames, je vous remercie de votre présentation de très grande qualité.

Madame Brass, vous nous avez un peu laissés sur notre faim. Évidemment, je m'intéresse beaucoup au programme que vous avez mis en place, soit au programme uMatter. Ce que je trouve intéressant, c'est que vous avez joint des générations, c'est-à-dire que les aînés accueillent les plus jeunes afin de transmettre leur savoir et leur science.

Comment cela se passe-t-il? Comment est-ce organisé? Qui y participe? La participation se fait-elle sur une base volontaire?

Je vous donne la possibilité de nous expliquer plus en détail ce qui se passe chez vous. C'est important et intéressant. Toutes les initiatives qui sont présentées à l'intérieur de notre étude doivent être, ou peuvent être, exportables. C'est ce que je veux vérifier auprès de vous.

Je vous remercie de nous avoir mis l'eau à la bouche, mais il faudrait nous donner un peu plus de détails sur cette expérience.

• (1650)

[Traduction]

Mme Angela Brass: Bonjour. Merci de vous montrer aussi intriguée. Je suis désolée de ne pas vous avoir donné plus de détails.

Mon organisme, Ka Ni Kanichihk Incorporation, œuvre dans le centre de la ville de Winnipeg. Nous offrons divers programmes axés sur les jeunes et les jeunes adultes. Le plus jeune participant à nos présentations avait 9 ans et les plus vieux avaient, je crois, jusqu'à 26 ans. Ce sont des programmes parascolaires que Ka Ni Kanichihk offre aux personnes autochtones qui vivent au centre-ville de Winnipeg dans des quartiers à forte concentration de personnes à faible revenu.

Dans le cadre de ses programmes, Ka Ni Kanichihk présente... Le programme uMatter existe depuis deux ans mais, à cause de la COVID, nous avons été forcés d'interrompre les présentations. Depuis que nous avons enfin pu reprendre les activités, elles se déroulent presque tous les soirs, du lundi au vendredi. Je travaille avec une personne aînée et nous faisons les présentations ensemble ou nous nous relayons. Elle donne des enseignements autochtones aux jeunes, qui vivent dans un milieu urbain et qui n'ont jamais eu la possibilité d'apprendre les traditions. Nous leur permettons d'acquérir des connaissances auxquelles n'ont pas accès les jeunes urbains. Ils sont comme des éponges. Ils adorent recevoir ces enseignements.

En complément des enseignements de l'aînée, je donne des statistiques et de l'information concernant des aspects très violents dans la musique, les médias sociaux, les films, les jeux vidéo et ce genre de choses. Nous établissons un lien avec les jeunes pour les amener à comprendre à quel point les relations peuvent être empreintes de violence à l'adolescence. C'est malheureusement assez fréquent chez les jeunes Autochtones à cause des traumatismes transgénérationnels. L'éducation que nous transmettons aux jeunes par l'intermédiaire de ces programmes a donné de très bons résultats jusqu'ici.

[Français]

Mme Dominique Vien: Ces enseignements sont-ils directement liés à vos ressources autochtones, à votre vécu, à ce qui est intrinsèquement lié à vous?

[Traduction]

Mme Angela Brass: Pas à moi directement. Cependant, est-ce que j'ai déjà donné mes propres traumatismes comme exemples à des jeunes? Oui, bien entendu. Est-ce que l'aînée avec laquelle je travaille parle des traumatismes qu'elle a elle-même vécus? Oui, elle en parle. C'est ce qui permet aux jeunes Autochtones qui vivent au centre-ville, dans un milieu urbain, de se sentir liés à nous. Ils peuvent ensuite faire le lien avec les membres de leur propre famille qui ont vécu d'épouvantables traumatismes dont les séquelles se répercutent de génération en génération.

[Français]

Mme Dominique Vien: Je vous remercie beaucoup, madame Brass, d'avoir apporté ces précisions.

Madame Hutchinson, si j'ai bien compris, vous faites le même genre d'intervention. Vous nous parlez de programmes et de services qui sont ancrés dans le mode de vie autochtone. Ai-je bien compris? Est-ce que c'est vraiment le principe de base de vos interventions?

• (1655)

[Traduction]

Mme Angie Hutchinson: Tous les programmes de Wabhung Abinoonjiag s'inspirent des modes de connaissance autochtones. C'est donc une importante partie du travail que nous faisons pour mettre en valeur le savoir autochtone. Malheureusement, nous avons trop souvent de la difficulté à offrir des programmes qui transmettent la vision autochtone du monde, notre façon de le comprendre et notre manière d'envisager les relations, parce que nous devons les faire cadrer avec les critères de financement ou les mesures de présentation de rapports. Il y a un choc entre deux visions du monde.

Une de ces visions est très quantitative et traduit un manque de compréhension des relations intimes, avec soi-même, la famille et la communauté. Nous considérons que les personnes qui viennent chez nous, à Wabhung Abinoonjiag, sont des êtres à part entière, et que leur existence n'est pas régie par les critères d'un programme. Que ce soit le lien à un programme précis qui permet à une personne qui...

La présidente: Je suis désolée, mais vos six minutes sont terminées depuis quelques secondes déjà.

La prochaine intervenante sera Jenna Sudds.

Vous avez six minutes. Nous pourrions peut-être revenir sur ce sujet au prochain tour. Merci.

Mme Jenna Sudds: Merci beaucoup, madame la présidente.

Merci aux témoins de se joindre à nous aujourd'hui. Le thème de cette réunion revêt une grande importance et nous vous remercions de contribuer à la discussion.

Je vais commencer avec Mme Hutchinson. L'accent mis sur la communauté, dont les témoins précédents ont aussi parlé, m'a vivement intéressée. Vous avez également évoqué votre approche globale des services, qui s'adressent autant aux enfants qu'à la famille, et qui est imprégnée de cette façon de voir. Pouvez-vous nous parler un peu plus de cette focalisation et des résultats de l'approche globale pensée en fonction de la famille?

Mme Angie Hutchinson: Merci. Je signale que je...

Mme Jenna Sudds: Oui. Il y a un problème de connexion.

Mme Angie Hutchinson: Si vous pouvez m'entendre... L'approche globale... J'espère que j'ai bien compris la question, parce qu'il y a eu quelques coupures. L'approche globale est fondamentale. La guérison ne peut pas se faire sur une base individuelle, et elle n'est pas possible non plus si l'intervention est centrée sur un seul traumatisme, comme la violence familiale ou la violence entre partenaires intimes.

Comme l'ont mentionné plusieurs personnes aujourd'hui, il faut tenir compte du contexte élargi des facteurs historiques qui ont mené aux taux actuels de violence au sein des communautés autochtones. La personne est considérée comme faisant partie de la structure plus vaste de l'unité familiale et de l'unité communautaire et, quand cette personne s'engage dans un processus de guérison, l'effet se fait ressentir sur la communauté et la famille. C'est un processus

réciproque. Cette compréhension réciproque du lien intime avec la communauté, des relations et des liens de parenté est enracinée dans ce que nous sommes comme personnes autochtones et dans notre façon de vivre dans le monde.

Les mesures de soutien globales et la vision des personnes comme faisant partie intégrante d'unités familiales et communautaires plus vastes sont directement inspirées des modes autochtones de connaissance et d'existence. C'est notre façon de vivre dans le monde, et c'est aussi notre façon d'envisager tous les aspects du processus de guérison.

Mme Jenna Sudds: Merci beaucoup de ces explications.

En fait, j'ai une autre question pour vous. En me préparant en vue de la réunion d'aujourd'hui et en lisant un peu sur votre travail extraordinaire, j'ai cru comprendre que vous offrez un hébergement de transition pendant une période qui peut aller jusqu'à un an. Pourriez-vous me dire comment va ce programme, quelle est l'offre et quelle est la demande?

Mme Angie Hutchinson: Volontiers.

Nous offrons des logements de transition. Nous disons que ces logements peuvent être offerts pour une période allant jusqu'à un an mais, là encore, nous tenons compte de l'expérience de chaque personne. La souplesse est notre mot d'ordre. Nous faisons attention de ne pas fixer une échéance ferme parce que nous ne voulons pas avoir à mettre une personne à la porte après une année ou 365 jours. Nous savons à quel point il est difficile de trouver un logement. Même si un logement est libre, il se peut qu'il se trouve à un endroit qui n'offre pas un milieu de vie sûr à une personne. C'est important d'accompagner les personnes pour qu'elles trouvent un endroit sûr, stable et abordable. Trouver un logement abordable est très difficile. C'est un obstacle majeur qui empêche des personnes de trouver un endroit où elles peuvent s'installer en permanence et se sentir chez elles. Les logements pour les familles sont très rares. Il faut de grands appartements ou de grandes unités d'habitation pour loger les grandes familles. La pénurie de ces logements est flagrante dans le marché actuel.

• (1700)

Mme Jenna Sudds: Merci beaucoup.

J'ai une question pour Mme Omeniho.

Vous avez dit que la violence fondée sur le sexe ne concerne pas seulement les femmes, et vous avez ajouté qu'il est crucial que les hommes et les garçons participent à la solution. J'aimerais vous entendre davantage à ce sujet, et notamment sur ce que vous faites pour que les hommes et les garçons fassent partie de la solution.

Mme Melanie Omeniho: Une partie de notre rôle, bien entendu, ou de notre mandat, consiste à travailler avec les personnes de diverses identités de genre et les femmes métisses... Nous mettons tout notre cœur dans ce travail et nous collaborons avec les gouvernements et d'autres organismes de la nation métisse pour favoriser les changements d'attitude. Personne, comme l'a dit la personne précédente, ne peut vivre sans les autres et, pour que les choses changent, il faut changer la manière dont les personnes se perçoivent entre elles.

Historiquement, la violence fondée sur le sexe ne faisait pas partie de nos sociétés. Un des volets de notre travail consiste à élaborer des programmes et à inciter nos divers organismes régionaux de la nation métisse à cesser d'être des spectateurs et à favoriser une meilleure compréhension pour que les attitudes changent. De plus, notre programme *She is Indigenous* vise à célébrer les femmes et à mettre en valeur leur rôle au sein de nos communautés, pour que les hommes cessent de nous considérer comme des éléments négligeables de la société, qu'ils peuvent traiter comme des objets. Ce sont les aspects sur lesquels nous essayons d'agir pour aider les hommes à changer leur perception des femmes. Soit dit en passant, les hommes autochtones ne sont pas les seuls qui ont besoin d'éducation pour changer leur vision des femmes. Tous les hommes sont concernés.

Merci.

Mme Jenna Sudds: Vous avez tout à fait raison. Merci.

La présidente: Merveilleux. Merci beaucoup.

C'est maintenant au tour de Mme Larouche.

Vous avez six minutes.

[Français]

Mme Andréanne Larouche: Je remercie beaucoup les trois intervenantes de notre deuxième groupe de témoins.

Madame Brass, madame Hutchinson et madame Omeniho, je vais vous poser chacune une question.

D'abord, madame Hutchinson, vous avez abordé, dans vos remarques préliminaires, le rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada. J'aimerais savoir si vous avez des recommandations plus précises à faire.

Vous avez parlé de quelques suggestions, mais, en ce qui concerne le rapport, qu'est-ce qui pourrait être mis en place pour travailler sur cette question de violence domestique et de violence entre partenaires intimes?

[Traduction]

Mme Angie Hutchinson: Merci de poser cette question.

Il a été question à plusieurs reprises des programmes élaborés et dirigés par des Autochtones, qui sont offerts à la communauté à la demande de celle-ci.

Chaque personne est l'experte de sa propre vie et, quand nous travaillons avec une communauté pour mieux comprendre ses besoins, les organismes communautaires comme *Wahbung Abinoojjiag* peuvent répondre à ces besoins et fournir [difficultés techniques]. La méfiance envers les systèmes est omniprésente. Les services spécialisés en violence familiale et destinés aux victimes autochtones qui découlent du système de justice, du système policier ou d'autres systèmes du genre n'inspirent pas confiance et ils ne sont pas utilisés. Pour faire appel à un organisme, une personne doit sentir qu'elle a un lien avec les intervenants. C'est ce qu'offrent les organismes communautaires, qui bâtissent des liens au quotidien et qui, par nature, ont une approche individualisée et sont mieux en mesure d'offrir un accompagnement. Ces organismes ne disent pas aux personnes comment elles doivent guérir ou par quelles étapes elles doivent passer pour guérir.

[Français]

Mme Andréanne Larouche: Si je comprends bien, il est important de travailler à redonner confiance aux victimes pour qu'elles puissent dénoncer leur agresseur. C'est ce que je retiens.

Madame Omeniho, vous avez parlé de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. On sait que cela a été très important. J'aimerais vous entendre aussi, encore une fois, sur des recommandations importantes de ce rapport qu'on a vues et entendues à quelques reprises. On parle notamment de financer la mise en place d'opérations à long terme et de ressources culturellement adaptées pour les femmes et les filles autochtones dans les milieux urbains autant que dans les communautés.

Trouvez-vous que le gouvernement fédéral a répondu positivement à cette recommandation, lorsque vous abordez l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées?

Que pourrait-on faire pour améliorer cela?

• (1705)

[Traduction]

Mme Melanie Omeniho: Nous avons participé très activement au processus lié aux femmes et aux filles autochtones disparues et assassinées et à l'élaboration d'un plan d'action national. Des actions très concrètes ont été prises dans le dossier des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées, mais la mise en œuvre des recommandations reste à ce jour très inachevée.

Beaucoup de recommandations remarquables ont été proposées, de la mise en place de mesures d'aide au rétablissement des familles marquées par la disparition ou l'assassinat d'une femme autochtone ou assassinée aux moyens de prévention afin que ces drames cessent d'être la norme.

Il reste énormément de travail à faire avant que nous puissions compter véritablement sur le système de justice quand nous sommes des victimes, mais aussi à titre de parties prenantes du système de justice criminelle, pour qu'il cesse de nous placer en situation de vulnérabilité.

Ce travail ne peut plus attendre. Il ne se passe à peu près rien actuellement, et c'est ce qui nous désole. Après le branle-bas du début, la situation semble aujourd'hui au point mort.

[Français]

Mme Andréanne Larouche: Effectivement, on a parfois l'impression que ce rapport a été tabletté et qu'on pourrait le consulter de nouveau et travailler à mettre en œuvre certaines recommandations qui s'y trouvaient.

Madame Brass, vous avez abordé la question de la transmission des connaissances. Vous avez parlé d'une approche intergénérationnelle permettant aux aînés de raconter aux adolescents les différentes expériences de violence qu'ils ont vécues pour leur permettre d'apprendre de leurs erreurs et éviter que cela ne se reproduise, pour briser le cycle de la violence. Je pense que c'est un peu ce que vous faites au sein de votre organisme, mais vous en faites aussi une recommandation.

[Traduction]

Mme Angela Brass: Si ce programme était offert à la grandeur du Canada, dans les grandes villes, mais aussi dans les petites communautés... C'est certainement une de mes recommandations. Nous obtenons des résultats, et c'est ce qui compte, non? J'espère de tout cœur que la transmission et le partage des connaissances contribueront à changer le cours des choses après les traumatismes historiques subis par les membres des Premières Nations.

[Français]

Mme Andréanne Larouche: Ce que je retiens de votre approche, c'est qu'elle est basée sur les échanges entre les aînés et les adolescents au sujet des différentes expériences vécues dans les différentes communautés afin de permettre aux adolescents d'apprendre des gens qui les ont précédés.

Je vous permettrai d'aborder un autre point plus tard, parce qu'il ne me reste que cinq secondes.

Merci beaucoup.

[Traduction]

La présidente: Merci beaucoup.

Nous passons ensuite à Mme Gazan.

Vous avez la parole pour les six prochaines minutes.

Mme Leah Gazan: Merci beaucoup.

Je me réjouis de voir des Winnipegois. Je suis contente de vous revoir, madame Omeniho.

J'ai cinq petites minutes, alors je vais essayer de faire un tour de table rapide. Je veux vous entendre toutes les trois parce que je sais à quel point vous êtes toutes extraordinaires.

Je vais commencer avec Mme Brass.

Nous savons notamment que quand les jeunes, et particulièrement les jeunes Autochtones, ont un sentiment d'identité et savent qui ils sont, ils se sentent mieux protégés dans le monde. Je sais que Ka Ni Kanichihk offre d'excellents programmes pour aider les jeunes à mieux comprendre qui ils sont et d'où ils viennent.

De quelle manière cette aide contribue-t-elle à atténuer la crise de la violence?

Mme Angela Brass: Je crois que c'est très aidant. Nous faisons face à des traumatismes historiques, transmis par les liens du sang... Les personnes autochtones ressentent les traumatismes des générations précédentes.

Pour les jeunes, la prise de contact avec des traditions qui ont été perdues de vue dans les villes marque un point décisif. Je l'ai constaté moi-même. Leur confiance est étonnante. La possibilité de faire partie de ce processus et de partager ces connaissances avec eux est ce qui m'a apporté le plus de satisfaction dans ma vie.

• (1710)

Mme Leah Gazan: Merci beaucoup.

Madame Hutchinson, vous êtes une grande championne. Je sais que vous avez fait un travail extraordinaire, notamment dans le cadre de l'enquête nationale.

Nous n'avons pas encore abordé le sujet des programmes axés sur le territoire offerts par Wahbung. Pourquoi ces programmes

sont-ils si importants pour aider les familles sur la voie de la guérison?

Mme Angie Hutchinson: Ils sont très importants. Les programmes axés sur le territoire sont au cœur de la programmation adaptée à la culture. La culture est liée au territoire. La langue est liée au territoire. Ce que nous sommes est lié au territoire. La possibilité, surtout pour les personnes qui vivent en milieu urbain, de recevoir des enseignements axés sur le territoire... S'ils n'ont jamais eu accès à ces enseignements, pour des raisons économiques ou autres, il est essentiel de leur donner cette possibilité. C'est à la racine même de notre identité autochtone.

Je le répète, c'est ce qui nous permet de comprendre qui nous sommes, comment nous respirons et comment nous vivons. Quand nous nous présentons comme Autochtones, nous le faisons souvent en nommant notre territoire d'origine. Ce territoire est ancré au plus profond de notre être, dans nos os et dans nos veines. Il nous définit sur le plan personnel. La possibilité de renouer avec le territoire permet de rétablir notre sentiment d'appartenance et d'identité, de savoir qui nous sommes.

Mme Leah Gazan: Merci de cette réponse.

Madame Omeniho, vous avez expliqué votre approche fondée sur la force, ce qu'est l'empathie latérale. J'ai été très touchée, parce que souvent, quand on parle des personnes autochtones, on parle de ce qui ne va pas chez nous, avec une vision centrée sur nos lacunes, mais on oublie à quel point nous sommes résilients. Nous sommes encore ici. Nous étions censés être éradiqués, mais nous sommes encore ici, à cause de notre grande force.

J'aimerais vous entendre davantage sur ce sujet?

Mme Melanie Omeniho: J'ai toujours été frappée de constater que derrière notre réussite se trouvent souvent les femmes autochtones merveilleuses et fortes qui nous entourent. J'ai eu le grand bonheur de grandir parmi mes nombreuses tantes et grands-mères. Elles nous ont toujours enseigné qu'il faut aider les gens à grandir au lieu de les diminuer par tous les moyens possibles.

Nous avons déployé beaucoup d'efforts pour incarner cet enseignement, autant dans notre travail que dans notre souci de joindre le geste à la parole. C'est ce qui est si extraordinaire dans notre campagne She is Indigenous. Nous sommes des personnes résilientes. Nous martelons le message que nous ne sommes pas une nuisance au sein de la société. Nous sommes vos médecins. Nous sommes vos avocats. Nous sommes vos enseignants. Nous sommes vos commis d'épicerie. Nous sommes des personnes qui vous côtoient et qui vous aident à grandir et à soutenir notre pays. Nous méritons d'être traités avec ces valeurs en tête et avec respect.

C'est pourquoi nous faisons un travail centré sur la force. Nous nous donnons beaucoup de mal pour célébrer et soutenir les femmes d'un peu partout. Beaucoup de femmes autochtones enseignent dans les universités canadiennes, et elles méritent d'être reconnues et saluées pour leurs contributions.

Nous ne sommes pas une nuisance et nous ne voulons pas être considérées comme des personnes de moindre valeur.

Je vous suis très reconnaissante d'avoir posé cette question, et je suis contente aussi de vous revoir.

Mme Leah Gazan: Oui. Plaisir partagé.

Rapidement, madame Brass ou madame Hutchinson, vous avez parlé des liens de parenté. Pouvez-vous nous en dire davantage? Pouvez-vous nous décrire ce que sont les liens de parenté?

Mme Angie Hutchinson: Je peux vous donner une réponse rapide.

Quand on parle de fracture au sein de la communauté, de fracture du sentiment d'appartenance, c'est le sentiment de parenté qui est en cause. Il faut savoir qui nous sommes et d'où nous venons pour savoir où nous allons. Le lien de parenté nous aide à nous comprendre nous-mêmes, notre famille, notre communauté et nos nations.

Mme Leah Gazan: Merci infiniment.

La présidente: C'est merveilleux. Merci beaucoup.

Nous allons entamer la seconde ronde de questions. Comme nous n'avons pas beaucoup de temps, le Parti libéral aura trois minutes, le Parti conservateur aura trois minutes aussi, et le NPD ainsi que le Bloc québécois disposeront chacun d'une minute et demie.

Vous avez trois minutes, madame Ferreri.

• (1715)

Mme Michelle Ferreri: Merci.

Un grand merci à nos témoins. Je suis contente d'entendre parler du travail immense qui est abattu. J'ai trouvé très rafraîchissant d'entendre Mme Omeniho nous expliquer comment les hommes doivent être mis à partie, ce qui est selon moi essentiel, et Mme Hutchinson nous expliquer l'importance de tenir compte des enfants.

Je vais m'adresser à Mme Brass en premier.

J'adore vous voir si enthousiaste, optimiste et passionnée quand vous parlez de ce que vous avez réussi à accomplir. Quand nous parlons de traumatismes systémiques et transgénérationnels, et de la lenteur des changements véritables... Vous avez travaillé avec des enfants et des jeunes de 9 à 27 ans. Avez-vous connu des enfants qui ont réussi à briser le cycle des traumatismes générationnels?

Mme Angela Brass: Je peux vous parler de quelque chose qui s'est produit tout juste la semaine dernière. Des jeunes de 17 ou 18 ans sont revenus — ils participent à un cours de 12 semaines — et nous ont dit qu'ils avaient commencé à parler avec leur partenaire, à s'excuser de la façon dont ils les traitent et des efforts qu'ils ont faits pour discuter des moyens abordés dans le programme U Matter pour améliorer leurs relations. C'est la plus grande gratification dont je pourrais rêver, sur un plan personnel et pour l'ensemble du programme.

Mme Michelle Ferreri: C'est fantastique. Il est difficile de savoir qu'on ne sait pas quelque chose, n'est-ce pas? C'est absolument fabuleux si vous réussissez à les faire prendre une autre trajectoire.

J'aimerais en entendre un peu plus, madame Brass, au sujet de votre travail dans les médias sociaux. C'est quelque chose qui m'intéresse beaucoup parce que je crois que c'est un des grands défis actuellement. Mme Omeniho nous a aussi parlé — vous pouvez intervenir si vous le voulez — des contenus auxquels les jeunes et les adultes ont accès et qui colportent des images ou des idées toxiques. Comment utilisez-vous les médias sociaux de façon positive pour établir un lien avec les adolescents et les jeunes et les éduquer au sujet des relations saines?

Mme Angela Brass: Les enfants d'aujourd'hui sont des spécialistes de la technologie. Ils peuvent nous en apprendre beaucoup sur les aspects positifs des médias sociaux, mais ils en connaissent aussi les côtés négatifs. Dès l'âge de neuf ans, comme je l'ai dit plus tôt, jusqu'au début de la vingtaine [*difficultés techniques*].

Qu'avons-nous fait? Nous avons simplement pris des exemples de contenus négatifs par rapport auxquels nous sommes devenus désensibilisés et qu'il faut commencer [*difficultés techniques*] pour favoriser une utilisation positive.

La présidente: Votre temps est écoulé. Merci beaucoup.

Nous n'avons pas entendu la dernière partie de votre intervention, madame Brass. Pourriez-vous répéter la dernière phrase? J'imagine que vous ne vous en souvenez pas exactement, mais vous parliez des aspects négatifs des médias sociaux. C'était la partie...

Avez-vous eu votre réponse?

Mme Michelle Ferreri: Je pense que oui. Je n'ai pas tout entendu, mais je crois que j'ai eu ma réponse.

La présidente: Bien. Je donne la parole à Mme Lambropoulos. Vous disposez de trois minutes.

Mme Emmanuella Lambropoulos (Saint-Laurent, Lib.): Merci beaucoup aux témoins de participer à nos travaux.

Ma question s'adresse à Mme Brass. J'ai seulement trois minutes, et le nombre de questions que je pourrai poser est donc limité, mais je m'intéresse surtout au programme U Matter.

Je sais que vous allez dans les écoles et que vous offrez des programmes parascolaires. Je crois que vous avez dit que vous êtes à Winnipeg, et j'imagine que beaucoup d'élèves autochtones fréquentent les mêmes écoles et que vous pouvez leur offrir ce genre de programmes. Qu'en est-il des enfants qui vivent dans d'autres villes, qui sont plus éparpillés et qui fréquentent une école ordinaire? Quelles seraient vos recommandations pour ces élèves, qui pourraient tirer profit de ce type de programmes, et quel soutien le gouvernement peut-il offrir?

Mme Angela Brass: Un des aspects clés du programme U Matter est que nos présentations ne s'adressent pas seulement aux jeunes, mais également aux adultes responsables des différents programmes ou des différents cours. Nous leur demandons de réfléchir à la manière dont ils peuvent continuer de sensibiliser les jeunes à la violence dans les fréquentations entre adolescents.

Est-ce que nous aurons la possibilité d'offrir nos programmes dans les communautés rurales? Oui, je l'espère, et la levée des restrictions liées à la COVID me donne vraiment bon espoir que nous pourrions élargir nos programmes à ces communautés et faire de la sensibilisation auprès de toutes les populations.

Mme Emmanuella Lambropoulos: J'ai une autre question. De toute évidence, c'est un programme qui est vraiment nécessaire dans ces communautés. Que pouvez-vous nous dire au sujet des fréquentations chez les adolescents autochtones et des problèmes les plus importants à régler et qui doivent retenir notre attention dans notre rapport et nos recommandations?

• (1720)

Mme Angela Brass: À mon avis, le plus important est qu'ils reconnaissent ce qui est inacceptable et que, pour ce qui concerne les séquelles transgénérationnelles et le fait que certains d'entre nous ont appris que c'était mieux d'oublier... Il faut en parler si nous voulons que les comportements inacceptables cessent.

Mme Emmanuella Lambropoulos: Merci beaucoup.

Est-ce que les autres témoins voudraient ajouter quelque chose concernant les adolescents? Je sais que vous ne travaillez pas avec les jeunes maintenant, mais si vous l'avez fait par le passé et que vous avez d'autres observations à nous partager, nous vous écoutons.

Mme Melanie Omeniho: La seule chose que j'ajouterais est que cette génération est celle des communications. Nous devons nous assurer que les jeunes développent une pensée critique. Nous savons tous que les médias sociaux sont importants et qu'ils ont des côtés bénéfiques, mais nous parlons seulement des aspects négatifs. Nous devons faire en sorte que les jeunes soient protégés et en sécurité.

Le gouvernement fédéral doit vraiment commencer à réfléchir à des mesures législatives qui protégeront les jeunes et empêcheront qu'ils deviennent des proies vulnérables quand ils utilisent Internet et les médias sociaux.

La présidente: Merci beaucoup.

Mme Larouche maintenant. Vous avez 90 secondes.

[Français]

Mme Andréanne Larouche: Comme mon temps de parole est de trois fois 30 secondes, chaque témoin aura 30 secondes pour répondre à la question suivante.

À quoi devons-nous accorder la priorité pour trouver des solutions concrètes à la violence entre partenaires intimes? Est-ce une hausse du financement, des ressources mieux adaptées culturellement aux réalités autochtones ou plus de lois permettant de mieux s'attaquer à la question du contrôle coercitif?

[Traduction]

Mme Angie Hutchinson: Toutes ces interventions sont prioritaires. Nous avons besoin de mécanismes de financement stables et sûrs, assez souples pour nous permettre d'offrir des programmes pertinents et adaptés à la culture de la région ou de la communauté visée. Il faut aussi accorder la priorité à des réformes législatives qui permettront de s'attaquer concrètement aux facteurs systémiques élargis de la violence. C'est aussi une priorité.

Mme Melanie Omeniho: Je suis d'accord. Des changements sont nécessaires dans ces trois domaines. Je ne crois pas qu'il serait efficace de mettre tous nos œufs dans le même panier. Nous avons besoin de plus de financement et de plus de ressources. Nous avons besoin de maisons d'hébergement pour la deuxième étape de la transition [*inaudible*]. Je dirais même qu'il faut porter une attention particulière aux lois en matière de violence entre partenaires intimes et de violence domestique qui s'appliquent dans nos communautés. Trop souvent, on se préoccupe très peu de trouver des moyens efficaces de protéger les victimes de la violence domestique.

La présidente: Merci beaucoup.

Madame Gazan, la dernière minute et demie vous appartient.

Mme Leah Gazan: Madame Hutchinson, vous offrez un programme de traitement de la toxicomanie qui offre un cadre de guérison fondé sur la roue de médecine pour prévenir les rechutes.

Pouvez-vous nous expliquer ce modèle? Pouvez-vous nous dire pourquoi ces modèles de soutien adaptés à la culture sont si importants pour favoriser la guérison des personnes aux prises avec des dépendances souvent causées par des traumatismes?

Mme Angie Hutchinson: Avec plaisir. La reconnaissance du lien entre les expériences traumatiques et la consommation de substances est fondamentale. Il faut une compréhension globale de la personne. Très souvent, dans la culture occidentale ou dominante, les traitements de la toxicomanie ne s'inspirent pas d'une vision d'ensemble de la personne et tentent de traiter la dépendance comme une réponse physiologique distincte. Ils ne tiennent pas compte des traumatismes historiques ou ils tentent de régler les problèmes de santé mentale avant le problème de dépendance.

Notre programme s'inspire du savoir autochtone et d'une compréhension réelle de la totalité de l'être. Nous nous occupons du bien-être mental, spirituel, émotionnel et physique de la personne que nous accompagnons dans son parcours de guérison.

• (1725)

La présidente: Merci beaucoup.

Nous avons passé un moment merveilleux avec nos témoins. Je tiens vraiment à vous remercier, mesdames Brass, Hutchinson et Omeniho, d'avoir été des nôtres et d'avoir pris part à une discussion fort importante dans le cadre de notre étude. Merci infiniment.

Distingués collègues, nous devons régler quelques questions touchant les travaux du Comité et d'ordre administratif.

Madame Sudds, je vous cède la parole. Nous avons eu quelques échanges aujourd'hui. Voulez-vous présenter votre motion?

Mme Jenna Sudds: Oui. Je suis désolée de ne pas pouvoir être présente en personne. Je ne sais pas si c'est requis. Je voulais seulement parler du moment auquel nous recevrons la ministre. Les membres présents dans la salle en ont déjà discuté.

La présidente: Nous n'allons pas inscrire cela dans une motion officielle, madame Sudds. Nous allons seulement regarder la vue d'ensemble de nos travaux.

Vous devriez avoir reçu le document dans les dernières 24 heures. Il a été préparé par la formidable équipe d'analystes de la Bibliothèque du Parlement. Il donne le nom des personnes inscrites sur notre liste ou que nous avons rencontrées, et le dernier tableau — le document contient quelques tableaux — indique les personnes qu'il serait intéressant de rencontrer. Mmes Annett et Montpetit ont ajouté d'autres informations.

Le tableau 2 indique les personnes inscrites sur vos listes qui ne se sont pas présentées devant le Comité, qui nous ont dit qu'elles ne pouvaient pas venir et qui ont décliné notre invitation.

Nous savons qu'il y a des trous. Aujourd'hui, nous avons eu des discussions fort éclairantes, mais nous avons probablement... J'ai entendu des questions concernant les fréquentations chez les adolescents et ce genre de choses qui étaient directement liées à notre motion.

Je vais lire le document que notre greffière m'a remis. Nous sommes à mi-chemin dans notre étude et il y a des trous. Je vais demander à chaque équipe d'examiner ces listes et de trouver des solutions pour les combler. Vous pourrez dresser une nouvelle liste de témoins qu'il serait intéressant de rencontrer et la soumettre aux analystes avant 16 heures le 3 mars.

Je suis consciente que nous arrivons à la fin. Si vous voulez avoir des discussions informelles, vous pouvez le faire.

Une des grandes questions — madame Sudds, j'y arrive enfin — est celle de la visite de la ministre. Je crois que c'est confirmé. Nous allons pouvoir discuter avec la ministre le 1^{er} avril, c'est-à-dire à la fin de notre étude. La greffière s'est assurée que nous allons remplir toutes les périodes qui restent.

Nous avons d'autres affaires au programme. L'échéance pour le Budget supplémentaire des dépenses est le 23 mars, et nous venons de recevoir les documents pour le Budget principal des dépenses. Le Budget supplémentaire des dépenses a été renvoyé au Comité. Je propose, et j'espère vraiment que vous serez d'accord, de renoncer à l'étude du Budget supplémentaire des dépenses et de nous concentrer sur le Budget principal, parce que nous les recevrons tous en même temps. Je pense qu'il faut utiliser notre temps judicieusement. Nous allons recevoir les gens de Femmes et Égalité des genres Canada durant cette période, et nous aurons donc l'occasion d'en discuter avec la ministre.

Voulez-vous débattre de ma proposition de renoncer à l'étude du Budget supplémentaire et de nous concentrer sur le Budget principal des dépenses ou formuler des objections? Est-ce que j'ai votre accord unanime?

Madame Vandenberg, voulez-vous intervenir?

Mme Anita Vandenberg: Je voudrais une précision. Si nous invitons la ministre à comparaître le 1^{er} avril, et si elle est disponible, ce serait dans le cadre de la présente étude. C'était ce qui était indiqué dans la motion originale, n'est-ce pas?

La présidente: C'est exact. Elle viendra nous rencontrer dans le cadre de notre étude. Normalement, la ministre devrait nous consacrer une heure, et les gens de Femmes et Égalité des genres devraient passer l'heure suivante avec nous. Nous les avons déjà accueillis. Au lieu de consacrer les deux heures à l'étude, je suggère de diviser ce temps pour que nous puissions discuter avec la ministre durant une heure et profiter en même temps des lumières de son personnel, et de parler du Budget principal des dépenses durant la deuxième moitié, si cela vous convient. Cela nous évitera de convoquer les mêmes personnes au bout de quelques jours, et de profiter du fait que la ministre sera avec nous.

Voulez-vous en discuter? Cela vous va?

Madame Vandenberg, allez-y.

Mme Anita Vandenberg: Le Budget principal des dépenses ne sera pas déposé avant mai, je crois.

Quelle est la date exacte?

Une voix: L'échéance est le 31.

Mme Anita Vandenberg: Je crois que nous pourrions recevoir la ministre dans le cadre de l'étude et, si c'est possible, la convoquer de nouveau avant la fin de mai pour parler du Budget principal des dépenses. Il pourrait y avoir de la confusion si nous abordons les deux sujets le même jour.

• (1730)

La présidente: D'accord, je n'ai aucun problème avec cela. Cela me va.

Devrions-nous inviter un autre groupe de témoins à cette date?

Bien. Nous allons essayer d'avoir un autre groupe de témoins à cette date. La ministre passera la première heure avec nous et nous

allons programmer la visite d'un autre groupe de témoins, si tout le monde est d'accord.

Est-ce que vous êtes tous d'accord pour renvoyer le Budget supplémentaire des dépenses à la Chambre? Avez-vous des questions?

Je vois que tout le monde est d'accord.

Pour ce qui concerne le Budget principal des dépenses, nous allons devoir trouver un moment pour l'étudier. Je sais que nous allons entreprendre notre deuxième étude et que nous aurons des versions préliminaires à préparer. Nous avons beaucoup de pain sur la planche. Il faut trouver un moment pour faire ce travail.

Avez-vous d'autres questions ou des objections?

Madame Gazan, allez-y.

Mme Leah Gazan: Très brièvement, je sais que la réadaptation des hommes est un sujet qui soulève beaucoup d'intérêt. Je connais quelqu'un qui est un véritable champion dans ce domaine. C'est Mitch Bourbonniere qui m'a donné son nom.

Est-ce que nous pouvons trouver du temps pour le recevoir? Avez-vous dit que nous pouvions suggérer des témoins à inviter?

La présidente: Vous devrez nous faire vos suggestions avant jeudi soir et m'envoyer un bref message à ce sujet. C'est quelque chose dont nous devons discuter maintenant. C'est un des thèmes que nous pouvons aborder dans notre étude. Faites-nous vos suggestions de témoins et nous pourrions réexaminer tout cela.

Mme Leah Gazan: Merci.

La présidente: Avez-vous d'autres questions ou des objections?

Madame Ferreri, allez-y.

Mme Michelle Ferreri: Pour m'assurer d'avoir bien compris, si nous voulons suggérer d'autres témoins pour combler les trous, devons-nous les soumettre au Comité maintenant ou...

La présidente: Parlez-en dans vos caucus respectifs, avec vos collègues de votre parti, et revenez-nous avec vos suggestions. Nous sommes liés les uns les autres. Nous avons tous beaucoup de témoins en tête dans le cadre de cette étude. La greffière a fait de son mieux pour établir lesquels inviter, mais je crois que nous devrions donner la priorité à des thèmes qui n'ont pas encore été abordés.

Je vais céder la parole à la greffière, parce qu'elle... Je suis désolée. Je vous ai demandé d'envoyer vos listes aux analystes, mais soumettez-les plutôt à Mme Labelle. C'est elle qui doit s'en occuper.

Avez-vous d'autres questions ou des objections? C'est bon pour vous?

Je vous remercie sincèrement. Ce fut une excellente réunion. Nous reprendrons nos travaux vendredi.

Nous allons recevoir des témoins fort intéressants, qui viendront nous parler au nom du Muslim Resource Centre for Social Support and Integration, du Centre canadien pour l'autonomisation des femmes, de l'Association canadienne contre la violence, de l'Association canadienne des chefs de police, de Changing Ways et du Boys and Girls Club of Peel. On se revoit vendredi. À bientôt.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>